Juin 2012 Mensuel N°20

Economie+ Gabon & BUSINESS FINANCES

Lire p. 4

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Sobraga ouvre la voie du traitement des eaux usées

A l'heure où le développement du « Gabon vert » s'inscrit comme l'un des axes prioritaires des autorités gabonaises, l'inauguration par la Société des brasseries du Gabon de sa première station de traitement des eaux usées témoigne d'une démarche volontariste en matière de développement durable. Lire p. 9

SECTEUR

La SNBG dans le bain de l'industrialisation

La mesure d'interdiction d'exportation des grumes de bois en 2010 a amené les professionnels du secteur à repositionner leur activité avec des ambitions à la hausse, en promouvant la transformation locale et l'exportation de produits « made in Gabon » à plus forte valeur ajoutée. Zoom sur la SNBG, qui a su prendre le train en marche. Lire p. 16

TÉLÉCOMS

Le PWCS, l'alternative africaine à la fibre optique

Un bien singulier parcours que celui de ce Togolais inventeur d'une technologie révolutionnaire dans le domaine des télécoms… après avoir suivi des études vétérinaires ! Une découverte majeure qui suscite la convoitise des grands groupes industriels mais qui, paradoxalement, peine à être soutenue par ses pairs africains.

Lire p. 24

EMPLOI/FORMATION

L'université franco-gabonaise Saint-Exupéry

Un bien singulier parcours que celui de ce Togolais inventeur d'une technologie révolutionnaire dans le domaine des télécoms… après avoir suivi des études vétérinaires ! Une découverte majeure qui suscite la convoitise des grands groupes industriels mais qui, paradoxalement, peine à être soutenue par ses pairs africains. Lire p. 26

EXEMPLAIRE GRATUIT

Dossier

Financement des PME

Les bonnes volontés ne manquent pas mais la question de leur financement reste au cœur des préoccupations des PME gabonaises. Entre les entrepreneurs et les financeurs, les intérêts sont-ils communs ou divergents ? Eléments de réponses en chiffres et regards croisés d'Emmanuel Eyeghe, président de l'Organisation patronale gabonaise, et d'Etienne Ramba, directeur général adjoint d'UBA, sur ce dossier crucial pour l'essor de l'économie nationale. Lire p. 8 Lire p. 10

Coca-Cola
Ouvre du bonheur
UN MILLIARD DE RAISONS DE CROIRE EN L'AFRIQUE
© Coca-Cola est une marque déposée de The Coca-Cola Company

EDITO

Elles représentent plus de 95% des entreprises et près de 70% de l'emploi au sein de l'OCDE* ! Les PME-PMI sont au cœur de l'activité économique des 34 pays membres de cette Organisation de coopération et de développement économique. Mais en Afrique, globalement, l'essor de ces entreprises, à mi-chemin entre l'activité informelle et celle des grands groupes, se heurte à bien des écueils. Freins juridiques, lourdeurs administratives, étroitesse des marchés locaux, environnements politiques parfois instables concourent à ce statu quo. Pourtant, les bonnes volontés ne manquent pas, à l'instar du Gabon où toute une classe d'entrepreneurs est prête à jouer le jeu d'une activité transparente et contributrice au budget national. Mais là où l'activité des grands groupes relève de choix d'investissements qui garantissent a minima leur viabilité, celle des petites et moyennes entreprises nécessite un appui à leur financement afin de lancer un projet ou faire face à des difficultés ponctuelles de trésorerie. Malheureusement, force est de constater la frilosité des institutions financières classiques vis-à-vis des PME au Gabon et les taux d'intérêt très élevés auquel sont soumis ces crédits lorsqu'ils sont accordés. Il serait pourtant vain d'opposer les deux parties car leurs intérêts se rejoignent, au même titre qu'une notion qu'ils ont en partage : celle du risque. Car s'il est légitime qu'une institution financière mesure les retombées des aides qu'elle accorde, la garantie absolue n'existe pas. Il en va de même pour l'entrepreneur qui fait le pari de la réussite de son activité. Reste à faire naître un rapport de confiance qui ne peut se nourrir de vaines déclarations. Car il en va des affaires comme des sentiments : il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour…

*Chiffres 2010 (www.oecd.org/dataoecd/3/32/1918323.pdf)

A bientôt pour un prochain numéro.

JOHANN FREIXAS

Retrouvez-nous sur www.economie-gabon.com

Sommaire

Laser
Les Journées économiques et commerciales maroco-gabonaises p. 4
Les moissons gabonaises du New York Forum Africa p. 6
Sobraga ouvre la voie du traitement des eaux usées p. 9

Dossier
Le chemin de croix des PME gabonaises p. 10
Emmanuel Eyeghe, président de l'Organisation patronale gabonaise p. 12
Etienne Ramba, directeur général adjoint d'UBA p. 14

Secteur
La SNBG dans le bain de l'industrialisation p. 16
Hans Fahrni, directeur général d'Ecowood p. 18

Pétrole et mines
Maurel et Prom, la belle aventure migovéenne p. 21
Une nouvelle ère pour Anguille Marine p. 22

Télécoms
Le PWCS, l'alternative africaine à la fibre optique p. 24

Conso
Galaxy S3 : Samsung met la barre très haut p. 25

Emploi/formation
L'université franco-gabonaise Saint-Exupéry de Libreville p. 26

REDACTION
Rédacteur en chef : Johann Freixas
+241 07 97 02 55 - jfreixas@economie-gabon.com
Secrétaire général de la rédaction : Didier Bras
Directeur artistique : Jean-Noël Dubois
Maquette : Charles Sibert
Webmaster : Prune Pont-Benoit
Ont participé à ce numéro : Diego Essandone, Johann Freixas, William Ivala, Stevie Mounombou, François Ndjimbi, Antoine Ono Ehita.

GESTION ET ADMINISTRATION
Directeur de la publication : Stevie Mounombou
Assistante administrative et commerciale : Rebecca Ntsame - Tél : 44 11 62
rntsame@economie-gabon.com
Co-gérant : Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr
Régie internationale : MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

INFORMATIONS LÉGALES
MOBILITY MEDIA AFRICA : Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R - Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon - Editeur de : ECONOMIE GABON + - Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/ MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.com
Impression : Multipress Gabon, BP 3875 - Libreville - Tirage : 10 000 exemplaires.

COOPÉRATION SUD-SUD

Les Journées économiques et commerciales maroco-gabonaises

Organisée par Maroc Export et l'Agence de promotion des exportations (Apex) du Gabon, la deuxième édition des Journées économiques et commerciales maroco-gabonaises s'est tenue du 4 au 5 juin à Libreville. Réunissant près de 200 opérateurs économiques des deux pays, cette rencontre avait pour objectif de renforcer les échanges commerciaux entre le Gabon et le Royaume chérifien.

Après avoir essaimé dans 16 pays d'Afrique subsaharienne, la « caravane de l'export » initiée par Maroc Export a posé ses bagages à Libreville les 4 et 5 juin derniers, dans le cadre de la deuxième édition des Journées économiques et commerciales maroco-gabonaises. A cette occasion, plus d'une centaine d'hommes d'affaires marocains ont fait le déplacement pour évoquer les opportunités d'affaires avec leurs homologues gabonais. Selon les organisateurs, ces rencontres – qui s'inscrivent dans la suite logique de la première édition organisée en mai 2010 – avaient pour objectif de capitaliser l'immense potentiel identifié par les opérateurs économiques des deux parties lors de la première édition, de raffermir et renforcer les échanges commerciaux, et de développer un partenariat gagnant-gagnant basé sur la complémentarité entre ces deux économies.

Un rapprochement concrétisé par des chiffres

Ce type de rencontres offre au demeurant un grand avantage, celui de promouvoir les relations d'affaires dans le cadre d'un partenariat Sud-Sud. Une initiative d'autant plus louable que les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays ont connu une nette amélioration depuis que la caravane de 2010 s'est intéressée au Gabon. Les échanges entre le Maroc et le Gabon ont ainsi progressé de 42% entre fin 2009 et fin 2011, avec une hausse de 39% des ventes marocaines au Gabon et 45% de croissance des exportations gabonaises au Maroc. Les investissements ont également poursuivi leur élan, incarnés par des entreprises telles que Maroc Télécom, Involys, 10 Rajab, Casline du Maroc et bien d'autres.

« *C'est pour moi une grande joie et un réel plaisir d'être pour la deuxième fois parmi vous aujourd'hui à la tête d'une délégation de 170 personnes, dont 120 chefs d'entreprises, représentant des secteurs d'activité ayant déjà été identifiés comme porteurs pour nos deux pays. Je félicite tous les courageux entrepreneurs réunis aujourd'hui à la recherche de nouvelles possibilités de développement dans une conjoncture marquée par une crise mondiale très prononcée. Merci également aux services de notre ambassade à Libreville, aux dirigeants et cadres du département du Commerce extérieur, de Maroc Export et leurs homologues gabonais. Notre rencontre d'aujourd'hui témoigne de l'intérêt que nous portons tous, de part et d'autre, au développement de nos relations en général, et de notre partenariat économique en particulier. Ainsi la présence de nos entreprises du bâtiment, des travaux publics, des TIC, de l'électrification ou des télécommunications et de la finance contribue à l'amélioration de l'environnement des affaires et constitue aussi un important élément d'attraction auprès d'autres investisseurs dans d'autres secteurs* », déclaré Abdelatif Maazouz, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Marocains résidant à l'étranger, lors de l'ouverture de ces journées.

Trois grands axes porteurs

Le ministre a d'ailleurs souligné que « *la présence de quelques milliers de Marocains résidant au Gabon et de plusieurs centaines de Gabonais en formation au Maroc représente un levier humain pour le développement de nos relations et avec le reste de l'Afrique centrale, dont le Gabon peut jouer le rôle d'un hub comme le Maroc le joue pour l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud* ».

De son côté, le directeur de Maroc Export (Centre marocain de promotion des exportations), Saad Benabdallah, a insisté sur les axes porteurs de la coopération maroco-gabonaise. Il a cité à ce sujet trois grands axes. Le premier est celui du Gabon vert, qui concerne les forêts, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture et l'écotourisme. Le deuxième axe concerne l'industrie, avec les mines, les hydrocarbures, l'énergie, l'industrie du bois et l'agroalimentaire. Le dernier volet est relatif au développement des infrastructures (routes, BTP, habitat, ports, aéroports). « *La coopération doit se faire à travers trois éléments clés, à savoir le développement, le co-développement et le partage du savoir-faire* », a-t-il déclaré.

A son tour, le ministre gabonais en charge des Petites et Moyennes Entreprises a salué la « grande réussite » de l'initiative de Maroc Export. Mengue M'Engouang a notamment émis le souhait de voir « *la délocalisation de quelques entreprises marocaines dont les produits sont appréciés au Gabon* ».

Légende

ECONOMIE

Les moissons gabonaises du New York Forum Africa

La première édition du New York Forum Africa qui vient de se tenir à Libreville aura tenu toutes ses promesses. Trois jours de débats autour du développement économique de l'Afrique au terme desquels le Gabon a signé plusieurs contrats dans les domaines du logement, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau, des mines et des finances. Retour sur les temps forts de cette manifestation.

Du 8 au 10 juin dernier Libreville a été le théâtre d'un événement d'envergure à l'échelle du continent avec le New York Forum Africa, co-organisé par la République gabonaise et Richard Attias & Associate. Près de 800 participants venus de 50 pays ont suivi cette plate-forme de débats autour du développement économique de l'Afrique. Des échanges qui ont participé, selon les organisateurs, à constituer un véritable « laboratoire d'idées » en vue du prochain G 20. En effet, Le New York Forum Africa se situe comme un forum panafricain de premier plan, réunissant toutes les générations de décideurs et d'experts afin de collaborer à l'émergence d'une Afrique innovante, prospère, autonome, stable, qui jouerait un rôle de premier plan dans le nouvel ordre économique mondial. « *L'Afrique doit être à la hauteur des espoirs qu'elle suscite. Elle le sera car nous n'avons pas d'alternative* », a déclaré le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo, lors de la cérémonie d'ouverture, soulignant que ces trois jours de débats et d'échanges seraient ouverts, directs, objectifs et devraient mener à des initiatives concrètes.

Vers une diversification des échanges

Le symposium marquant la première journée de cette seconde édition de la caravane de Maroc Export au Gabon a été sanctionné par la signature du protocole de coopération entre Maroc Export et la partie gabonaise, représentée par l'Apex. Ce qui est de nature à renforcer les relations d'échange entre les deux entités. La directrice générale d'Apex, Nina Abouna, a souligné l'importance d'une telle coopération, évoquant l'importance des entreprises marocaines présentes au Gabon avec Maroc Telecom, Attijari Wafabank, Satram, RAM, Managem, etc. « *Les opérateurs gabonais sont très intéressés pour nouer des partenariats avec leurs homologues marocains* » a affirmé Mme Abouna, indiquant par ailleurs que « *plus de 100 hommes d'affaires étaient venus prendre part aux travaux des journées économiques et commerciales maroco-gabonaises* ». Après ce symposium, six ateliers sur les différents secteurs (agroalimentaire, BTP, finances, énergies et électricité, etc.) ont été animés par les chefs d'entreprises marocains et gabonais. L'occasion de mieux exposer leurs besoins pour trouver des solutions adéquates.

Le Royaume du Maroc demeure le deuxième investisseur africain dans le continent, avec une enveloppe de 582 millions dollars au titre de l'année 2010, soit près de 91% des investissements marocains directs à l'étranger. Le Gabon est le dixième client du Maroc et son troisième fournisseur africain. Les échanges entre les deux pays ont gagné en diversité. Le Maroc exporte vers le Gabon essentiellement des produits alimentaires, les produits finis, les équipements industriels, les fils et câbles électriques. Le Gabon, quant à lui, vend notamment au Maroc du bois et divers produits d'origine animale et végétale.

Stabilité politique et modèle économique

« *Ma volonté est évidemment que notre forum soit un lieu d'exception pour concrétiser nos échanges par de véritables partenariats sur l'ensemble des plates-formes et des projets qui seront présentés. Les projets que nous apportons sont des dossiers d'infrastructures et d'investissements dans les secteurs productifs, avec pour objectifs de créer de la valeur ajoutée et des emplois pour les Gabonais, et particulièrement les jeunes* », a déclaré le président gabonais. « *Les contacts noués au cours de ces trois journées doivent être suivis d'effets tangibles. Moi-même, les membres de mon gouvernement, mes collaborateurs et les représentants du secteur privé gabonais seront à votre disposition afin que ce séjour à Libreville soit efficace et fructueux pour vous et le Gabon* », a-t-il ajouté.

Quant au président-fondateur de l'événement, Richard Attias, il a souligné la légitimité de Libreville pour l'organisation de ce forum, évoquant la situation centrale du pays, sa stabilité politique et sociale, son nouveau modèle économique et sa stratégie « inédite » de développement durable. « *Le Gabon émergent, pays hôte, est un lieu de rassemblement pertinent étant donné l'ambition de ses plans nationaux, de son approche novatrice en matière de développement durable et de son engagement pour la création d'infrastructures de niveau mondial* », a-t-il affirmé.

STEVIE MOUNOMBOU

Légende

L'attractivité du secteur minier gabonais…

Le président de la République du Bénin et président en exercice de l'Union africaine (UA), Boni Yayi, s'est félicité de voir une « *nouvelle génération de dirigeants* » en Afrique ; soit une génération qui prend le destin du continent en main, ajoutant que « *le Gabon est en pleine expansion grâce aux grandes réformes qu'il est en train de prendre* ». Pendant les plénières prévues tout au long de ce forum, les autorités gabonaises ont présenté aux potentiels investisseurs les opportunités dans plusieurs secteurs d'activités, des mines à l'agriculture en passant par le tourisme, l'énergie, logement, la santé, l'éducation, etc.

A titre d'exemple, le ministre gabonais des Mines, Régis Immongault, a présenté le projet de valorisation du potentiel minier gabonais devant un parterre de quelque 50 investisseurs. « *Nous avons déjà commencé nos efforts pour le développement du secteur minier, notamment avec notre partenaire historique, la Comilog, filiale du groupe français Eramet, sur la construction du complexe métallurgique de Moanda, pour un investissement de 270 millions de dollars* », a-t-il indiqué. « *Nous avons le potentiel, 900 indices minéraux inventoriés, nous avons besoin de vous pour valoriser ce potentiel* », a-t-il déclaré aux chefs d'entreprise présents dans la salle. De son côté, El Mostafa Belkhayate, du groupe Belkhayate Finance, a appelé les investisseurs à profiter de ce forum pour créer des partenariats avec le Gabon dans le secteur minier. « *L'objet de ce forum est de s'asseoir avec les personnes intéressées par un partenariat gagnant-gagnant* », a-t-il rappelé.

… au même titre que ceux du tourisme et de l'agriculture

Même recette au niveau du tourisme, où Lee White, secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), a présenté des moyens concrets pour aider l'Afrique à valoriser son potentiel naturel. « *Le Gabon a une chance de devenir un leader mondial dans le secteur du tourisme* », a lancé Jerry Inzerillo, chef exécutif d'IMG Artist et ex-responsable de Kezner Entertainment, l'un des leaders mondiaux des stations balnéaires. Le patron du groupe sud-africain TransAfrica Capital, quant à lui, a poussé plus loin son optimisme. « *Le tourisme est définitivement un secteur qui a besoin du soutien infaillible des gouvernements. Ici, au Gabon, c'est clairement le cas. Le Président est un véritable leader, pas seulement pour son pays mais globalement. Il a une vision, une vision d'un développement du tourisme dans la protection de l'environnement et de la richesse naturelle de son pays. Le Gabon offrira un tourisme de qualité, j'en suis certain* », a-t-il déclaré.

Le ministre gabonais de l'Agriculture, Julien Nkoghe Bekale, pour sa part, a eu l'occasion de présenter l'un des grands objectifs en cours dans le pays. « *Nous avons un grand projet, celui de la Zone économique spéciale de Franceville. Une superficie de 65 000 hectares, pour offrir aux investisseurs des terres agricoles disponibles* », a-t-il indiqué. Le ministre a poursuivi sur le thème de la confiance et de l'ouverture, invitant les investisseurs à s'engager dans le secteur agricole.

Légende

« Du business… et du social »

Très actif durant cette manifestation, le Gabon a été récompensé de fort belle manière. En effet, lors la clôture de ce forum, le président Ali Bongo a annoncé la signature de contrats dans les domaines du logement, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau, des mines et des finances. « *En seulement trois jours, nous avons pu échanger et permettre des possibilités importantes, et tout ceci au bénéfice du peuple gabonais* », a-t-il déclaré. La société Addoha établira des partenariats avec le Gabon dans le secteur des logements sociaux et de la construction, qui entreront dans le cadre du plan de logement proposé par le chef de l'Etat. Dans le domaine des finances, le groupe privé YCAP, qui gère plusieurs milliards d'actifs à l'international, a décidé de s'engager aux côtés du fonds d'investissement gabonais dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures, et de l'ingénierie financière.

« *Ce qui est formidable, c'est que le New York Forum Africa a réussi à créer du business et du business social* », s'est félicité Richard Attias. Il ressort également qu'au-delà des accords, des conventions, les organisateurs ont insisté un nouveau visage, promu par le Gabon, à l'endroit du monde des affaires, redorant l'image du continent, celui-ci devenant plus attrayant pour d'éventuels investisseurs.

Rendez-vous est pris pour 2013

De l'avis des nombreuses personnalités passées à la tribune – pour répondre aux questions des journalistes ou pour présenter la manière avec laquelle elles ont réussi à résoudre un certain nombre de problèmes qui se posaient dans leur environnement – ces échanges ont été bénéfiques pour le monde entier, pour le continent et principalement pour le Gabon. Ainsi, de Thomas Yayi Boni à Mohammad Yunus, fondateur de la Grammeen bank, en passant par Richard Attias ou encore l'ancien athlète américain Carl Lewis et l'acteur Robert De Niro, cette rencontre au cœur de l'Afrique ouvre des opportunités et une nouvelle vision pour le continent africain. Le succès enregistré lors de cette première édition du New York Forum Africa renforce les perspectives d'une deuxième édition en 2013… une nouvelle fois au Gabon.

STEVIE MOUNOMBOU

ENVIRONNEMENT

Sobraga ouvre la voie du traitement des eaux usées

Dans le cadre de sa démarche environnementale volontariste, la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) a inauguré le 19 juin à Port-Gentil sa première station de traitement des eaux usées, devenant pionnière en la matière dans le pays. Un investissement estimé à 1,5 milliard de francs CFA qui s'inscrit dans une logique de développement durable chère aux autorités gabonaises.

Fortement engagée ces trois dernières années dans une démarche de prise en compte des facteurs environnementaux, la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) a décidé de s'attaquer au traitement des eaux usées issues de son exploitation. Une première dans le pays, à l'heure où le développement du « Gabon vert » s'inscrit comme l'un des axes prioritaires des plus hautes autorités. L'inauguration de la première de ces stations s'est déroulée en présence de plusieurs officiels dont le maire de la commune de Port-Gentil, Bernard Apérano, Ange Simplice Boukinda, directeur général adjoint de l'Environnement, ou encore Hubert Binga, directeur général adjoint du Centre national anti-pollution (CNAP).

« *Le projet que nous inaugurons ce jour est un acte concret posé par le groupe Castel pour témoigner notre engagement et notre solidarité aux autorités qui affichent très clairement des ambitions fortes en matière d'environnement. Il n'aura pas échappé à votre sagacité que la date inauguration coïncide avec le sommet de Rio sur l'environnement ; ce n'est évidemment pas un hasard mais bien un clin d'œil* », a déclaré, dans son discours de circonstance, Fabrice Bonatti, directeur général du groupe Castel Gabon, soulignant que « *cette station de traitement des eaux usées est un peu la contribution de notre groupe au volet "Gabon vert" du triptyque du projet gouvernemental pour l'émergence* ».

Une technologie qui privilégie le traitement biologique

Sur le plan technique, il s'agit de station de type « aérobie » (système qui fait appel aux micro-organismes naturellement présents dans le milieu naturel pour dégrader la pollution, ndlr) fonctionnant en continu (24 h/24 h) avec un volume d'eau récupéré de 700 m3 par jour, pour une quantité d'eau traitée qui s'élève à 100%. « *Le génie civil a été confié à des entreprises locales et la partie technologique a été sous-traitée à l'entreprise allemande CUSS, l'un des leaders européens du secteur* », a affirmé Fabrice Bonatti, indiquant que 1,5 milliard de francs CFA ont été nécessaires à la réalisation de cet investissement, tandis que la maintenance et le suivi de la station sont estimés à 100 millions de francs CFA par an.

Création d'emplois, transfert de la nouvelle technologie, protection de l'environnement en pensant aux générations futures et maîtrise des quantités d'eau rejetée chaque jour dans l'entreprise sont autant d'avantages liés à ce projet porteur, soutient la Sobraga. La mise en œuvre de cette initiative de grande envergure, qui vise à respecter la réglementation en ce qui concerne les eaux de rejet (Code de l'environnement), fait ainsi de la Sobraga la pionnière dans le traitement des eaux usées sur toute l'étendue du territoire national. « *Nous sommes particulièrement fiers d'être la première entreprise du pays à avoir investi dans le domaine du traitement des eaux usées. Nous anticipons ainsi sur une future législation probable en la matière. Le même projet est également en cours de réalisation pour notre usine d'Owendo et devrait être opérationnel avant la fin de cette année* », a déclaré le patron de la Sobraga.

Légende

Une première qui mérite d'être soutenue

Pourtant, rien n'était acquis en 2008 lorsque la société a entrepris les réflexions relatives à ce projet sur l'ensemble de sites de production, avant que ceux de Port-Gentil et Libreville ne soient retenus. L'année suivante, les études d'impact environnemental, sismique, géotechnique et de faisabilité ont été réalisées. Puis l'année 2011 a été marquée par la phase de génie civile, avant le montage et l'inauguration de la station de Port-Gentil. Après la station de la capitale économique et celle à venir d'Owendo, la société prévoit d'ailleurs d'étendre ces structures aux usines de Franceville, Mouila et Oyem… si l'Etat subventionne le projet. Jusque-là, ces investissements ont été réalisés sur les fonds propres de la Sobraga. Néanmoins, force est de constater l'intérêt national de telles opérations et, compte tenu de la portée et des retombées de ces travaux, l'Etat a tout intérêt à s'y investir. En effet, il convient de rappeler que l'on appelle eaux usées toutes celles qui sont chargées de différents éléments provenant des activités commerciales et industrielles, mais aussi de la population, utilisées pour le lavage ou les toilettes, et qui sont de nature à polluer les milieux dans lesquelles elles seront déversées. D'où la nécessité d'un tel traitement dans un souci de respect de ces différents milieux.

Un processus qui se décline en quatre étapes

L'épuration des eaux désigne un ensemble de techniques qui consistent à purifier l'eau, soit pour recycler les eaux usées dans le milieu naturel dans le cas de la Sobraga, soit pour transformer les eaux naturelles en eau potable. A ce titre, « *le traitement des eaux usées issues de la Sobraga Port-Gentil se fait principalement en quatre grandes étapes* », a expliqué Chémy Nguéma, responsable Sécurité et Environnement dans le Groupe. La première étape se résume au dessablage et au déshuilage, qui consiste à enlever les grosses particules et les huiles des eaux usées. La deuxième est la neutralisation, qui vise à corriger le pH (potentiel d'hydrogène). Ce dernier est ramené à 7,5-8,5 après injection automatique d'acide sulfurique. L'avant-dernière étape est la compensation/aération, où le rapport biomasse/nutriment doit être respecté, complété d'un apport d'oxygène suffisant pour réaliser l'activité bactérienne. Enfin, la dernière phase est celle de la clarification/purification. Il s'agit de l'étape terminale de l'activité bactérienne, suivie de la décantation de boue. Elle permet de séparer le surnageant qui, lui, est prêt à être envoyé en milieu naturel. « *Chaque étape est contrôlée par une équipe du laboratoire qui est responsable de l'ensemble du process de traitement* », a assuré Chémy Nguéma. Heureuse conséquence en termes de formation, les Gabonais qui ont pris part au montage de cette station ont pu bénéficier d'une formation des experts de l'entreprise CUSS.

Stevie Mounombou

Accès au financement

Le chemin de croix des PME gabonaises

Destinées à être le fer de lance de la croissance économique, les PME gabonaises éprouvent toutes les peines du monde à remplir cette mission. Parmi les raisons qui expliquent cette situation, on ne peut passer sous silence la sempiternelle difficulté de l'accès au financement. Si l'engrenage se met lentement mais sûrement en place pour pallier ce manquement, la route qui mène à l'éclosion de banques d'affaires totalement dévouées aux PME locales est encore longue.

Le financement des petites et moyennes entreprises (PME) locales au Gabon demeure un enjeu majeur pour accélérer le développement du tissu économique et soutenir les démarches d'« auto-emploi » induites par ce type d'entreprises. Or, les banques et autres institutions financières classiques, en dépit de leur situation de « surliquidité », sont restées longtemps très frileuses à l'idée de répondre aux besoins de ce segment de marché, ne disposant pas toujours de méthodologies adaptées à l'évaluation des risques inhérents à ce type d'activité. Il faut également mentionner que les banques locales sont longtemps restées cantonnées au registre traditionnel de « banques commerciales » avant de développer, ces dernières années, des activités de « banques d'affaires », des structures de capitaux au long terme spécialisées dans le financement d'entreprises. En témoigne le crédit intérieur (ressources financières fournies au secteur privé, notamment par le biais des prêts), en hausse de 38,3% au 31 décembre 2011, pour un volume de 979 milliards de francs CFA.

Mais à y regarder de près, très peu de PME gabonaises ont bénéficié de ces prêts. Pour cause, la charte portant promotion des PME-PMI au Gabon définit une petite entreprise ou une petite industrie comme une entité dont le montant total des investissements est compris entre 100 et 500 millions de francs CFA, et entre 500 millions et 1 milliard de francs CFA pour les moyennes entreprises et industries. Or, beaucoup de PME-PMI gabonaises sont à des années lumière de ce standard. De plus, les banques gabonaises ont comme cible les entreprises performantes dont les chiffres d'affaires sont souvent supérieurs à des centaines de millions de francs CFA. D'où l'émergence des Etablissements de microfinance (EMF), qui jouent un rôle prépondérant pour répondre à la forte demande de services financiers par l'accroissement du taux de couverture du marché (estimé à environ 26% en 2009).

Le recours aux Etablissements de microfinance…

Toute politique d'inclusion sociale et financière doit nécessairement s'appuyer sur une augmentation de l'offre de services financiers et non financiers de proximité, répondant aux besoins des petits entrepreneurs. L'arrivée de nouveaux acteurs promouvant les meilleures pratiques de la microfinance et l'accroissement de la concurrence a, un temps soit peu, rehaussé le segment du crédit au Gabon, participant ainsi à la bancarisation de masse de « petits » entrepreneurs. Au 31 décembre 2011, le Gabon comptait ainsi 11 EMF avec la Caisse d'Epargne et de Crédit Agass (Cegag), la Financière des microprojets (Finam), la Gabonaise de microfinance (Gamifi), la Société d'épargne et de crédit (Sodec), la Générale d'épargne et de crédit (GEC), la Caisse Femo d'Epargne et de Crédit (CFEC), Excillis Finances, Loxia EMF, Expression Union Gabon SA, Electro-Elie Finance et EDG.

Légende

D'après le Tableau de bord de l'économie de septembre 2011, les ressources de l'ensemble du secteur au 31 décembre 2011 se hissaient à 11,96 milliards, soit une progression de l'ordre de 63,9% par rapport à 2010. Elles étaient composées de capitaux permanents (3,5 milliards de francs CFA) et d'épargne mobilisée (8,3 milliards de francs CFA) en décembre 2010. Le taux de remboursement se situait aux alentours de 96%. Inférieurs à vingt-quatre mois, les crédits accordés par les EMF financent en majorité les activités liées au commerce.

… ou au secteur informel

Par ailleurs, le secteur financier informel est encore très dynamique dans le pays en raison de la faible présence d'établissements de microfinance et la pratique « élitiste » des banques à l'égard des opérateurs nationaux. Ce réseau informel est constitué de 204 associations, coopératives et ONG de services financiers dont les cibles principales sont les femmes et les populations rurales. Aux côtés des associations de service existent de nombreuses expériences de crédits fournisseurs aux détaillants, tandis que le dynamisme des « usuriers » est souvent mentionné dans la plupart des documentations produites par les EMF.

Toutefois, l'on ne saurait évoquer la situation précaire des PME gabonaises sans évoquer l'échec retentissant de l'appui de l'Etat à ce secteur. En effet, depuis quelques années le gouvernement gabonais s'attelle à mettre en place une politique de diversification de son économie afin de réduire sa dépendance systématique aux ressources énergétiques, minières et forestières. Dans ce but, le gouvernement gabonais, appuyé par les partenaires au développement, avait mis en œuvre un programme visant à stimuler le développement d'initiatives économiques diversifiées par la création de micro-entreprises et de petites et moyennes entreprises capables de soutenir la croissance économique.

Le fiasco des structures étatiques de soutien

Plusieurs dispositifs ont été mis en place par les autorités gouvernementales pour accompagner la création et le développement de la toute petite, micro, petite et moyenne entreprise au Gabon. L'Agence de promotion des investissements privés (Apip) a donc été créée en 2002 pour définir un cadre général fixant les chartes et processus de création d'entreprises au Gabon. D'autres dispositifs technico-financiers localisés dans certaines agences publiques ou parapubliques (Fodex, Faga, Promogabon) ont essayé de remplir ce mandat d'appui et d'accompagnement des toutes petites, petites et moyennes entreprises. Fortement gangrenées par la gabegie et les scandales financiers qui ont entravé leurs actions, le bilan de ces structures a été catastrophique. Si bien qu'elles ont été dissoutes en 2010, leurs missions et ressources étant transférées à la Banque gabonaise de développement. Entre-temps, l'Apip est devenue le Centre de développement des entreprises (CDE) pour alléger les lourdeurs administratives, afin qu'un entrepreneur puisse obtenir son agrément commercial dans les plus brefs délais (48 heures).

De la nécessité d'un regroupement des forces

En attendant que la machine se (re)mette en route, il apparaît aujourd'hui que les PME doivent notamment se fédérer pour augmenter leur « espérance de vie » dans un environnement de plus en plus concurrentiel, dicté par les grandes entreprises aux moyens quasi illimités. Une telle démarche faciliterait par exemple l'accès à l'information sur certains produits bancaires ; mieux, une certaine souplesse dans le traitement des dossiers par les banques des PME affiliés à telle ou telle organisation. Ce regroupement pourrait également être un atout dans le cadre d'accès aux financements mis à disposition par les institutions internationales comme la Banque africaine de développement (BAD) ou l'Agence française de développement (AFD) et son Assurance pour le risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention de l'AFD (Ariz).

Le dispositif Ariz est un système de garanties destiné à faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises privées et des institutions de microfinance. Il a pour but de soutenir les projets de création et de développement des entreprises grâce à l'implication croissante des banques dans leur financement. C'est dans ce cadre justement que l'institution française et la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig) ont signé, en février 2010, un accord de 6,56 milliards de francs CFA pour soutenir les PME gabonaises.

La BAD à la rescousse

Récemment, c'est la BAD qui a annoncé des perspectives de financement à l'endroit des « petits » entrepreneurs. C'est du moins ce qu'a affirmé Moulay Lahcen Ennahli, responsable du bureau gabonais de la BAD. « *Nous avons une opération qui sera approuvée cette année. Elle consiste en des lignes de crédits qui seront placées au niveau des banques commerciales du Gabon. Ce sont ces banques commerciales qui vont octroyer des crédits aux porteurs de projets* », a-t-il affirmé, soulignant que depuis 2011 « *le bureau gabonais de la BAD est en discussion avec les banques commerciales gabonaises et qu'ils sont en cours de finalisation du choix des banques avec lesquelles ils vont travailler* ».

Dans son intervention, la BAD entend ainsi soutenir les PME gabonaises à hauteur de 10 millions de dollars, soit 5 milliards de francs CFA qui ne devraient en aucun cas être perçus comme de la concurrence déloyale vis-à-vis des banques commerciales présentes au Gabon. Pour ce faire, les mécanismes de financement de la BAD sont concentrés sur trois pôles : les prêts, les garanties et les prises de participation. Selon la Banque, « *ce financement est essentiellement consacré aux projets à forte valeur ajoutée, ou qui peuvent créer de la richesse aussi bien en amont qu'en aval* ».

Des annonces qui augurent de meilleurs lendemains pour les PME gabonaises… qui ne se leurrent pas pour autant. Pour faire émerger une vraie classe d'entrepreneurs gabonais capable de tirer l'émergence économique du pays, il faudra une politique volontariste et globale, avec des mesures urgentes comme la suppression ou la baisse de la TVA sur le crédit aux PME et la mise en place de fonds de garantie auprès des banques, mais surtout l'implication de représentants crédibles du « petit et moyen » patronat dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques incitatives.

Stevie Mounombou

Emmanuel Eyeghe, président de l'Organisation patronale gabonaise

« Il faut impliquer les PME dans les politiques de promotion »

Pour fédérer les intérêts des PME-PMI gabonaises et faire émerger une force de proposition et d'initiatives, l'Organisation patronale gabonaise (OPG) a été créée en 2009. L'amélioration du niveau de financement des PME par les banques gabonaises fait partie des chantiers prioritaires de cette organisation. Taux d'intérêts prohibitifs, manque d'implication des opérateurs dans les politiques de promotion, frilosité des banques… Le docteur Emmanuel Eyeghe, président de l'OPG, revient sur ces problèmes et propose des solutions concrètes pour améliorer la situation.

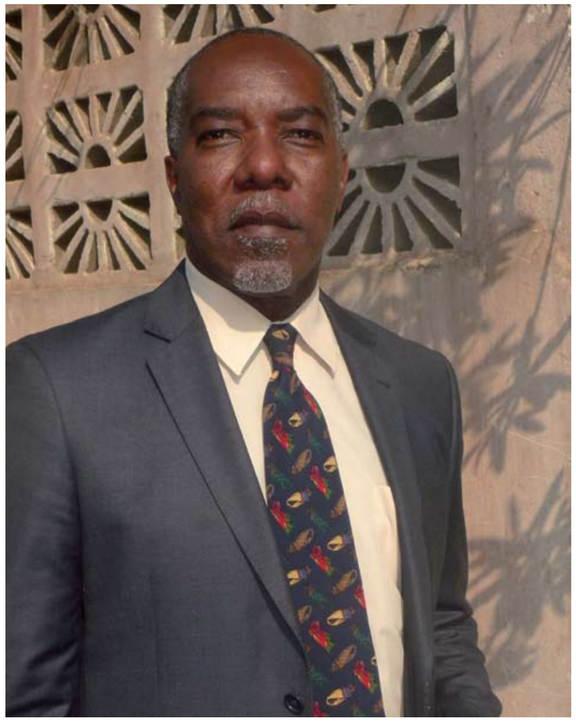

Comment évaluez-vous le niveau de financement actuel des PME par les banques gabonaises ?

Il y a quelques années encore, les banques gabonaises fonctionnaient de manière très attentiste par rapport aux investisseurs gabonais. C'était alors la croix et la bannière pour obtenir un financement, notamment en raison du fait que les banques gabonaises étaient principalement des banques commerciales, et non des banques d'affaires. Ces établissements n'envisageaient pas de prendre des risques dans les affaires, mais accordaient davantage de prêts destinés à la consommation. A l'époque, pour qu'une entreprise s'endette, il fallait de nombreuses garanties et les chances d'obtenir un financement étaient très minces. Aujourd'hui, la tendance est en train de changer. Avec le temps, les banques commerciales ont compris que le monde des affaires était également un marché intéressant pour elles et elles ont commencé à mettre en place des produits qui intéressent les entrepreneurs gabonais. Nous avons le cas par exemple de Finatra, une filiale du groupe BGFI, qui a récemment lancé un produit de leasing, permettant aux entrepreneurs d'obtenir de la trésorerie sur la valeur de base de leurs biens mobiliers et immobiliers. Aujourd'hui, certaines banques pratiquent également du financement de factures, ce qui consiste à avancer des liquidités à une entreprise sur la base de factures dont le règlement est domicilié sur un compte de l'entreprise dans cette même banque. Je ne saurais oublier les nombreux efforts fournis par la BGD depuis sa restructuration et la venue à sa tête d'un véritable banquier qui donne de bonnes raisons d'espérer. Ce sont des premières initiatives encourageantes pour les entrepreneurs gabonais.

Mais demeure encore le problème du taux d'intérêt, qui reste très élevé, et grève encore la capacité des entrepreneurs à contracter des emprunts censés financer le développement de leurs sociétés. Aujourd'hui les taux pratiqués sont compris entre 12% et 17% pour des chefs de PME/PMI locales, sans compter la TVA (18%), ce qui aboutit à des taux complètement prohibitifs pour des entrepreneurs qui souhaitent développer leurs activités. En conséquence, le niveau de financement par les banques est encore très bas pour les PME gabonaises. Les banques gabonaises ont fait des efforts remarquables depuis quelques années en leur direction, mais les taux d'intérêts pratiqués restent encore très élevés.

D'un autre côté, les PME/PMI gabonaises souffrent également d'un manque d'information sur les nouveaux services « dédiés » proposés par les banques. La plupart d'entre elles cultivent encore une certaine peur des banques, héritée de cette période où l'obtention d'un financement était très compliquée. Et c'est justement le rôle de l'OPG, qui, en centralisant les opérateurs économiques, peut faire circuler l'information juste et actualisée sur les produits et services dédiés proposés aujourd'hui par les banques, et les conditions d'accession à ces produits.

Selon vous, quelles solutions pourraient être mises en place pour améliorer le soutien des banques vis-à-vis des PME locales ?

En premier lieu, il en va de la politique générale du gouvernement qui doit encourager la promotion des PME/PMI gabonaises. Il y a par exemple, et nous en parlions tout à l'heure, la TVA pratiquée sur le crédit. Le gouvernement pourrait mettre en place une TVA allégée sur le crédit aux PME afin de rendre les taux d'intérêts moins prohibitifs. Une société gabonaise paie des impôts et crée de la valeur ajoutée pour le pays. Plus elle se développe, plus elle va payer des impôts importants, alors pourquoi la taxer de manière excessive dans les phases de lancement et de développement de ses activités ?

Exergue

Ensuite, il est vrai que l'Etat demande aux banques de prêter aux PME, mais l'Etat n'a pas de dépôts dans ces banques. Il est nécessaire qu'il mette en place un fonds de garantie auprès de ces banques pour encourager le crédit. Ce n'est pas un financement direct, il s'agit seulement de mettre en place un fonds auprès des établissements bancaires qui servent de garantie pour le remboursement des crédits alloués aux entrepreneurs. Dès lors que ce fonds sera mis en place, le risque sera amoindri pour la banque, qui pourra accorder des crédits avec plus de souplesse.

Du côté des banques, après la mise en place de ce fonds de garantie, il faudrait également que des discussions soient engagées pour instaurer des taux avantageux pour les PME/PMI. Au niveau des procédures, enfin, nous pensons que certaines doivent être aménagées pour donner plus de chances à l'entrepreneur. Prenez par exemple un entrepreneur qui souscrit à un crédit auprès d'une banque : en règle générale, celui-ci monte le dossier avec son gestionnaire et c'est ce dernier qui va défendre ce dossier auprès de la commission des risques. Il est encore très rare que le décisionnaire rencontre le souscripteur, qui demeure pourtant le mieux habilité à défendre son projet et sa viabilité.

C'est dans ce sens que l'OPG tente aujourd'hui de mettre en place des partenariats avec les banques qui permettent de créer une sorte de « label OPG ». C'est-à-dire que nous, OPG, procédons en amont à une vérification et un contrôle rigoureux des entreprises affiliées (quitus fiscal, CNSS, historique, effectifs, effectivité des moyens correspondants aux activités…). Notre organisation est donc garante d'une

certaine rigueur et d'un certain sérieux dans la gestion des affaires. Dès lors, il s'agit de nouer des partenariats avec les banques pour que les dossiers estampillés « OPG » puissent jouir d'une certaine souplesse dans le traitement.

Il est aujourd'hui très important pour les PME/PMI de se fédérer au sein de groupements tels que l'OPG. De la sorte, les entrepreneurs ont accès à l'information et à la formation car, grâce à notre travail en amont avec les banques, nous sommes en mesure de leur indiquer des produits bancaires adaptés à leurs besoins de financements et les préparer à souscrire à ces produits aux conditions fixées au préalable par les établissements financiers. Les entrepreneurs doivent donc apprendre à se fédérer au sein de regroupements comme l'OPG, qui sont actifs sur le terrain et défendent leurs intérêts auprès des banques et des institutions.

Comment expliquez-vous les échecs successifs des pouvoirs publics depuis plusieurs années dans les tentatives de mise en place d'organes de financement et de promotion des PME ? Mauvaise gestion interne ou indiscipline des candidats à l'entrepreneuriat ?

Ce que nous disons, c'est que la mise en place de fonds de garantie ou de fonds de soutien aux PME/PMI gabonaises ne doit pas se discuter exclusivement entre les banques et l'Etat. Il faut impliquer le patronat, les PME. Il faut une commission tripartite pour fixer les règles et le cadre de la promotion des PME/PMI. Sinon, toutes les initiatives de promotion ne seront pas viables parce qu'il n'y aura eu qu'un accord bipartite. Si l'Etat et les banques statuent à huis clos sur les conditions de mise en œuvre de ces fonds, quand l'entrepreneur se présentera devant la banque, il n'aura pas eu connaissance des termes de l'accord. Comment, alors, contrôler les conditions dans lesquelles les organes de financements dédiés et les banques dépositaires des fonds de garantie vont faire usage des moyens mis à disposition par l'Etat ? Il faut que les PME/PMI soient impliquées dans l'élaboration de ces politiques de promotions afin qu'ils en maîtrisent les contours et que les intermédiaires, c'est-à-dire les banques et les organes dédiés, ne puissent pas déroger aux termes convenus.

Des discussions ont récemment été engagées sur la mise en place d'un fonds de garantie financé par l'Etat auprès des banques. Et nous lançons un appel aux autorités pour que les PME/PMI, à travers des organisations comme l'OPG, puissent être impliquées dans ces discussions, afin de ne pas reproduire les erreurs du passé.

Le bureau gabonais de la Banque africaine de développement (BAD) a récemment annoncé des financements à venir pour les PME locales. Que pensez-vous de cette mesure ? Comment sera-t-elle mise en œuvre ?

Nous avons été les premiers, en tant qu'organisation patronale représentant les PME/PMI gabonaises, à rencontrer les responsables de la BAD pour parler du problème des PME. Nous avons été très bien reçus car la BAD attendait depuis longtemps d'engager des discussions constructives sur cette situation. D'emblée, un problème s'est posé puisque la BAD nous a expliqué qu'elle commençait ses financements à des montants minimums de 5 milliards de francs CFA, ce qui ne correspond pas, bien sûr, à la demande des PME gabonaises. Lors de notre deuxième rencontre, la BAD nous a ainsi annoncé la création d'un fonds qui sera déposé auprès des banques pour faciliter l'obtention de crédits et faire baisser les taux d'emprunts.

Mais le problème de l'implication des PME dans ce processus persiste puisque, jusqu'à l'heure actuelle, nous ne savons pas quelles clauses ont été conclues entre la BAD et les banques gabonaises, ni quel est le taux d'intérêt que la BAD a demandé aux banques d'appliquer pour la promotion des PME/PMI. Il faudrait que ces clauses soient connues et publiées. C'est donc une très bonne démarche qui pourrait améliorer la situation, mais il faut que les PME/PMI soient impliquées et que les clauses soient communiquées. Pourquoi, par exemple, ne pas associer un représentant des PME-PMI dans le comité de gestion de ces fonds ? Cela permettra de s'assurer qu'elles sont effectivement bénéficiaires de cette heureuse initiative de la BAD !

Propos recueillis par Johann Freixas

sodim tp

Nous construisons l'avenir SOGAFRIC

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 06 22 05 62 / 06 63 83 73 / 07 14 01 59 / 07 08 27 99 - F : (33) 1 73 76 95 41 - sodim.tp@groupesogafric.com - www.sodimtp.com

Etienne Ramba, directeur général adjoint d'UBA

« Les PME doivent s'impliquer davantage dans la relation banque-entreprise »

Sous le feu des critiques des entrepreneurs gabonais, les banques cherchent des solutions pour améliorer la collaboration avec le « petit » patronat. Etienne Ramba, directeur général adjoint d'United Bank for Africa (UBA), dresse un état des lieux de la situation et met en exergue la nécessité d'une approche globale de la problématique du financement des PME locales.

Comment évaluez-vous le niveau de financement actuel des PME par les banques gabonaises ?
Le niveau est encore assez faible. Je n'ai pas les statistiques nationales sur le sujet, mais c'est ce que je perçois depuis mon observatoire privilégié au département d'étude et d'analyse du risque de contrepartie.

Les entrepreneurs gabonais dénoncent régulièrement l'incapacité ou le manque de volonté des banques gabonaises à soutenir leur activité. Que répondez-vous à ces allégations ? Selon vous, où se situe le problème ?
Une chose est vraie : les banques ne financent pas encore assez les PME. Mais je pense que le problème se situe au niveau des comportements des différentes parties prenantes. D'abord les banques doivent faire évoluer leur conception de l'orthodoxie financière pour mieux appréhender les problématiques financières des PME locales.
D'un autre côté, les entrepreneurs et chefs d'entreprises doivent évoluer vers des comportements plus professionnels qui rassurent les banques. Ce qui suppose, par exemple, de présenter dans un premier temps des dossiers de demande de crédit dans les règles de l'art. Parfois, il peut notamment être nécessaire de recourir à un conseil financier et prendre l'habitude de prévoir toute la documentation financière, à savoir les bilans, le compte de résultat ou encore le plan de trésorerie. Je pense également que les PME doivent s'impliquer davantage dans la relation banque-entreprise. C'est de cette façon qu'elles pourront mieux appréhender les critères d'éligibilité au crédit, et donc y répondre de façon satisfaisante.
Enfin, l'Etat doit faciliter le financement des PME par la mise en place d'un cadre institutionnel qui intégrerait toute la chaîne

Légende

de services à valeur ajoutée indispensables au développement des PME. Un tel cadre pourrait s'inspirer du modèle des sociétés de « capital-risque » (venture capital), ou encore des Sociétés de développement régional (SDR) françaises. Au-delà du soutien financier (capital, prêt, garantie), ces structures apportent une assistance technique aux PME/PMI.
D'autre part, nous devons tendre vers l'institutionnalisation de sociétés de conseil en gestion et finance dont le rôle est d'accompagner de façon systématique les PME en assumant les missions de gestion courante (gestion prévisionnelle, tableau de bord, analyse des coûts…) ; de gestion financière (analyse de gestion financière et de rentabilité des capitaux investis, ratios financiers…) ; et de relation avec les banques et autres institutions financières (montage de dossiers de demande de financement, élaboration de *business* plan…). Ce dernier point relève de la responsabilité des pouvoirs publics : la création d'un fonds de garantie, qui est également nécessaire pour parfaire le dispositif de promotion des PME. L'objectif étant de créer un environnement propice à l'éclosion et au développement d'une classe de PME gabonaises « professionnelles et performantes » (*P&P*), à même de faire valoir leur savoir-faire dans la Cemac, et même au-delà.

Des discussions ont été engagées sur la mise en place de ce fonds de garantie financé par l'Etat. Que pouvez-vous nous dire sur ce projet ? Cette solution serait-elle viable ?
Le fonds de garantie est un pas dans le bon sens en ce qui concerne la problématique du financement des PME. Mais une fois encore, l'approche de financement des PME doit être holistique, c'est-à-dire globale. Dans une telle perspective, l'idée du fonds de garantie doit s'insérer dans le cadre institutionnel que nous esquissions précédemment.

Le problème du foncier au Gabon serait une des causes de l'incapacité des entrepreneurs locaux à présenter des garanties suffisantes pour souscrire à un financement. Ce paramètre pèse-t-il réellement de manière significative ? L'actuelle réforme du foncier est-elle, selon vous, à même de résorber cette situation ?
La réforme peut faciliter la prise de garantie via la formalisation de l'hypothèque, mais ce n'est pas la panacée. En effet, la garantie réelle n'est pas le seul déterminant de la décision d'octroi d'un crédit… et ça, tous les banquiers vous l'affirmeront.

Si la garantie réelle n'est pas le seul déterminant de la décision d'octroi d'un crédit, quels sont les critères qui vous permettent de statuer sur le financement, ou non, du business plan d'un entrepreneur local ?
Il importe de rappeler au préalable que les théoriciens de la banque s'accordent sur le fait que l'asymétrie de l'information est la principale cause du rationnement du crédit et/ou des taux d'intérêt élevés. Il en découle que les critères qui permettent d'accéder à la demande sont d'abord informationnels (états financiers acceptables, identification et la maîtrise des flux destinés à rembourser le crédit, etc.). Par ailleurs, le crédit étant aussi un acte de confiance, la qualité de la relation avec le banquier est tout aussi déterminante (régularité du fonctionnement du compte sur une certaine période, absence d'incidents significatifs, etc.).

Au Gabon, la TVA appliquée au crédit est de 18%. Cette taxation du crédit n'est-elle pas prohibitive pour les entrepreneurs, à l'heure où les autorités incitent les banques de la place à prêter aux PME/PMI locales ?
La fiscalité est en effet l'un des leviers sur lequel les pouvoirs publics peuvent jouer dans le cadre d'une politique volontariste de promotion de la PME/PMI. Dans cette optique, la baisse de la TVA pour les crédits aux petites et moyennes entreprises pourrait être perçue comme un signal positif.

Propos recueillis par Johann Freixas

SECTEUR BOIS

La SNBG dans le bain de l'industrialisation

Mise sous pression après la décision du gouvernement d'industrialiser la filière bois en 2010, la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) a su relever ce défi haut la main. Le complexe industriel de transformation qui vient de lancer ses activités en s'appuyant sur un matériel ultramoderne est le symbole de cette réussite.

Acteur historique de la filière bois, la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) a connu un véritable coup de mou en 2010, avec la mesure d'interdiction d'exportation des grumes au profit de la transformation locale des essences forestières. Animée par l'ambition de devenir l'un des piliers du nouveau contexte industriel du secteur, l'entreprise a conçu et mis en place un plan d'industrialisation de la production, issue des permis qu'elle détient et renforcée par ceux des producteurs indépendants gabonais. A ce titre, elle a racheté une unité de transformation dans la zone d'Owendo et développé un projet de construction du plus grand complexe industriel de transformation de bois équipée de matériel ultramoderne. Une démarche qui s'accompagne d'une prise en compte aujourd'hui incontournable, celle du respect de l'environnement et de l'aménagement de la forêt gabonaise.

Pour rappel, c'est après l'adoption du plan d'affaires par les différents conseils d'administration, et sa validation le 30 mars 2010 par les plus hautes autorités de l'Etat, que les travaux de construction des trois usines constituant le complexe ont débuté, en juin de la même année, dans un contexte de cessation des activités historiques de la société. Au cours de l'exercice 2011, l'entreprise a poursuivi son processus d'évolution vers l'industrialisation. « *Pour boucler le financement de cet ambitieux projet, l'entreprise a dû avoir recours à des sources de financement extérieures après avoir supporté 80% de l'investissement sur ses fonds propres et cédé certains actifs qu'elle détenait, dont le caractère stratégique disparaissait de facto avec la fin des exportations de grumes* », a expliqué Rufin Serge Okana, administrateur directeur général de la SNBG.

Exergue

Un montage financier complexe et des refontes statutaires

En effet, pour mener à bien la transition vers l'industrialisation, la SNBG a bénéficié, en 2010, d'une aide de 20 milliards de francs CFA de l'Etat gabonais. En janvier dernier, l'entreprise a également obtenu un prêt de 9 milliards de francs CFA auprès de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), en association avec les banques Bicig et Ecobank. Ces fonds ont servi à finaliser les investissements du complexe en cours et à financer son besoin en fonds de roulement (BFR) en vue du démarrage des nouvelles activités.

D'un montant global de 34,9 milliards de francs CFA, le projet a également bénéficié d'une contribution d'Ecobank Gabon à hauteur de 1 milliard de francs CFA. La construction du complexe industriel de transformation de bois d'Owendo cadre avec la politique de transformation locale adoptée par la plupart des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) en vue de diversifier leurs économies. Cette infrastructure porteuse a ainsi démarré ses activités en 2012 avec l'usine de tranchage, qui est opérationnelle depuis mai dernier. La mise en service de l'unité de sciage, puis de l'une des deux lignes qui composent l'usine de déroulage, ont suivi. Quant à la production des contreplaqués, elle interviendra en dernier. Au niveau des ressources humaines, l'arrêt de son activité principale conjuguée à la nécessité de recruter des compétences techniques et immédiatement opérationnelles, mais aussi le passage de la convention collective du commerce à celle des industries ont amené l'entreprise à mettre en place un plan social pour liquider les droits des anciens agents. Toutefois, ces derniers sont graduellement réintégrés dans l'entreprise en fonction des possibilités d'emplois. A terme, 460 emplois directs sont prévus.

Légende

La question cruciale des approvisionnements

Au moment où elle démarre ses activités, la SNBG a mis en place en amont un dispositif lui permettant de sécuriser ses approvisionnements et, en aval, une stratégie de placement de ses produits sur le marché international. Détentrice de forêts sous aménagement durable qu'elle a mis en exploitation pour commencer son approvisionnement en propre, l'entreprise à pour objectif, à terme, d'assurer les deux tiers de ses besoins. Parallèlement, et conformément aux décisions du Conseil des ministres délocalisé du 4 mars à Port-Gentil, la SNBG a conclu des partenariats avec des exploitants forestiers locaux pour offrir des débouchés à leur production. Sur le plan commercial, de nombreux contrats ont déjà été signés et certains clients ont fait le déplacement au Gabon afin de confirmer leurs engagements.

Deux ans après la décision des plus hautes autorités d'industrialiser la filière bois, la SNBG semble avoir gagné cet important pari. Et tout semble indiquer que rien, du moins à l'heure actuelle, n'entravera la marche en avant de cette entreprise. En effet, si elle a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires en raison de l'arrêt des exportations des grumes, la société a tout de même réussi la prouesse de réaliser un résultat net de 9,7 milliards de francs CFA contre 6,7 milliards en 2010, en croissance de 45%.

De la colonisation à la privatisation, une histoire qui épouse celle du Gabon

Dans le même élan, les capitaux propres sont passés de 18,4 à 27,8 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 51%. Idem pour le capital social de la société, en hausse de 4 à 10 milliards de francs CFA par incorporation de réserves, du fait de l'orientation de l'activité sur l'accélération des investissements du complexe industriel de bois. Ce capital est détenu à 51% par l'Etat gabonais et à 49% par des privés divers, dont principalement des forestiers étrangers.

Créée en 1944 sous le nom d'Office des bois de l'Afrique équatoriale française (OBAEF), la SNBG a été remplacée en 1959 par la Coopérative des bois d'Afrique centrale (CBAE), devenue en 1961 l'Office des bois de l'Afrique équatoriale, puis, en 1971, l'Office national des bois du Gabon. C'est en 1976 qu'elle est apparue sous sa dénomination actuelle, avec un monopole exclusif de l'Etat sur la commercialisation de l'okoumé et de l'ozigo, ses essences phares. Plus tard, en 1988, l'entreprise a été privatisée tout en gardant à son actif le monopole de l'exploitation et de la régulation de la filière bois

Stevie Mounombou

Le « oui, mais » de l'industrialisation

Le 5 novembre 2009 a marqué un tournant déterminant dans la filière bois avec la décision du gouvernement d'interdire, à compter de janvier 2010, l'exportation des grumes. Une mesure motivée par l'ambition de valoriser la transformation locale du bois et d'exporter des produits « made in Gabon » à plus forte valeur ajoutée, dans le cadre de l'émergence d'un « Gabon industriel » promis par le président Ali Bongo.

Plus de deux ans après son entrée en vigueur en mai 2010, les fruits de cette décision sont déjà perceptibles. En effet, la part de la filière dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de 4,5% à 8%. Idem pour le nombre d'usines de transformation du bois, qui a évolué de 81 à 114, soit une hausse de 40%. En outre, cette croissance a également permis l'augmentation des emplois directs qui ont progressé de 83%, passant ainsi de 3 812 à 6 985 selon les statistiques établies par le ministère gabonais des Eaux et Forêts. Pour couronner le tout, le volume de grumes entré en usine a enregistré une hausse de 30%, tandis qu'au niveau du volume de bois transformé, l'augmentation s'élève à 79%. Par ailleurs, la vente à l'export des produits transformés a fait un bond de 71%.

A la lumière de ces statistiques, on mesure les effets de cette décision sur la croissance de la filière et, in fine, combien elle aura été salutaire. Toutefois, cette réussite charrie aussi de nombreux problèmes et défis à affronter. L'une de ces difficultés est liée à la gestion des capitaux, qui sont aujourd'hui détenus par des ressortissants de 19 nationalités différentes dont 42 Asiatiques, 40 Africains et 32 Européens, selon le dernier état des lieux du secteur établi par le ministère des Eaux et Forêts. Une situation qui n'est guère à l'avantage du Gabon qui se retrouve avec seulement 23% des usines de transformations du bois. Par ailleurs le rendement matière moyen de l'ensemble des niveaux de transformation est environ de 60%, pendant que dans certains pays développés le rendement matière pourrait atteindre les 100%. De plus, d'après les statistiques du ministère des Eaux et Forêts concernant les forêts de concession, 14,5 sur 23 millions d'hectares de forêts du Gabon sont concédés, dont 2,5 millions d'hectares (soit 17%, ndlr) aux opérateurs asiatiques, en tête desquels les intérêts chinois. Pour autant, les statistiques ne précisent pas la part exacte de ces opérateurs chinois. « *Le total des unités de transformation chinoises (18% du total) pourrait être considéré comme le total des opérateurs chinois présents dans le pays parce que les anciens simples détenteurs de forêts concédées sont aussi devenus transformateurs suite à l'interdiction des exportations des bois en grumes* », affirment les experts gabonais du ministère des Eaux et Forêts et des opérateurs chinois.

S'agissant des exportations, en 2011, le Gabon a exporté 691 401 m3 de produits de bois dont 290 937 (42%) en Europe, 251 075 m3 (36%) en Asie, 149 389 m3 (22%) en Afrique. Par nationalité, la Chine vient en tête avec 171 048 m3 (25%), suivie de la France avec 143 268 m3 (21%).

S. M.

Hans Fahrni, directeur général d'Ecowood

« Exporter des maisons "made in Gabon" en Afrique et dans le reste du monde »

Hans Fahrni, directeur général d'Ecowood, l'un des principaux opérateurs installés au Gabon dans la transformation locale du bois, nous donne sa vision de l'avenir concernant ce secteur. Il revient également sur la création, par la société qu'il dirige, d'une Ecole du bois, à Booué, dans l'Ogooué-Ivindo. Un établissement qui sera intégralement réalisé dans ce matériau noble !

Entrée en vigueur en mai 2010, l'interdiction de l'exportation des grumes a fortement influé sur les activités des opérateurs du secteur. Quel a été l'impact de cette mesure sur vos activités?

Ecowood est une entreprise qui est active dans les deuxième et troisième phases de transformation du bois, qui donnent lieu à la plus grande valeur ajoutée. Nous achetons du bois scié, ce qui crée aussi une valeur ajoutée pour les forestiers qui, auparavant, n'avaient que très peu de clients locaux et pas de débouchés pour leur production. L'interdiction d'exportation des grumes a stimulé l'investissement dans des scieries dont dépend notre activité de constructeur bois. Pour nous, cette initiative est donc salutaire et va faire progresser dans son ensemble la valorisation du bois gabonais.

Le bois reste un matériau encore très onéreux pour la construction au Gabon. A quand des maisons en bois de qualité et accessibles au plus grand nombre ?

Nous avons fait des études approfondies en vue de réduire les prix de revient des maisons en bois. Le coût de la matière première reste relativement élevé comparativement au bois résineux essentiellement utilisé dans la construction bois. Seule une industrialisation de toute la filière, et particulièrement la spécialisation et l'optimisation des process dans ce type de construction, pourra faire baisser les coûts d'une maison en bois de 20% à 25% par rapport à ceux de la construction traditionnelle en briques et ciment.

Pour atteindre cet objectif il est important de promouvoir la construction en bois en expliquant à la population et aux pouvoirs publics les avantages et le bon usage de la seule matière première qui est renouvelable dans la construction. Ecowood ne peut pas, à elle seule, changer la frilosité des clients vis-à-vis du bois. Une campagne d'information et de sensibilisation devrait être menée au niveau national pour promouvoir la construction bois en montrant des exemples concrets.

Ecowood prépare la construction d'une Ecole du bois, dans la localité de Booué, entièrement réalisée en bois. Pouvez-vous nous parler plus en détail de ce projet, de sa réalisation et des retombées socio-professionnelles escomptées ?

Depuis sa création, Ecowood est très sensible à la formation professionnelle, et en particulier à la formation professionnelle des métiers du bois. Pour réaliser la construction de maisons en bois à grande échelle, il faut former des spécialistes gabonais dans les différents corps de métier : charpentiers, dessinateurs, techniciens supérieurs et ingénieurs en construction bois.

Il y a encore peu, ces métiers n'existaient pas au Gabon. Suite à ce constat, nous avons initié un programme de formation professionnelle en collaboration avec le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, et la Haute-Ecole du bois de Bienne, en Suisse, avec pour objectif de réaliser le même type de formation « duale » (école-entreprise) qui fonctionne parfaitement en Suisse et qui conviendrait aussi au Gabon. Le principe consiste à donner une formation professionnelle qualifiante et reconnue des secteurs privé et public, étalée sur trois ans. A l'issue de cette formation, les meilleurs éléments pourront continuer un cursus supérieur à l'Ecole des métiers du bois de Booué.

Le projet a démarré il y a un an : les douze premiers enseignants gabonais sont actuellement en perfectionnement à la Haute-Ecole du bois de Bienne pour une durée de trois ans. En plus, Il est prévu l'arrivée, en Suisse, d'une douzaine d'étudiants gabonais pour un cursus supérieur de trois à cinq ans en fonction des options choisies.

Parallèlement à cette formation en Suisse, l'Enseignement technique est en train d'initier la formation duale du secteur bois au Gabon, tout en démarrant la structure nécessaire afin que, sitôt leur formation achevée en Suisse, les douze premiers enseignants reviennent à Booué former les futurs cadres supérieurs du bois. Le but de cette formation est d'avoir un panel de professionnels des métiers du bois afin de développer la construction des maisons en bois selon les normes en vigueur et de diversifier les secteurs de la transformation du bois.

Quelles sont vos perspectives de développement pour les années à venir ?

Nous prévoyons des investissements importants afin d'industrialiser la construction des maisons en bois et le lamellé-collé bois – qui est un substitut de l'acier –, et de construire des maisons en bois à des prix compétitifs. Nous visons une clientèle gabonaise et avons pour objectif d'exporter des maisons « made in Gabon » en Afrique et dans le reste du monde.

Propos recueillis par Johann Freixas

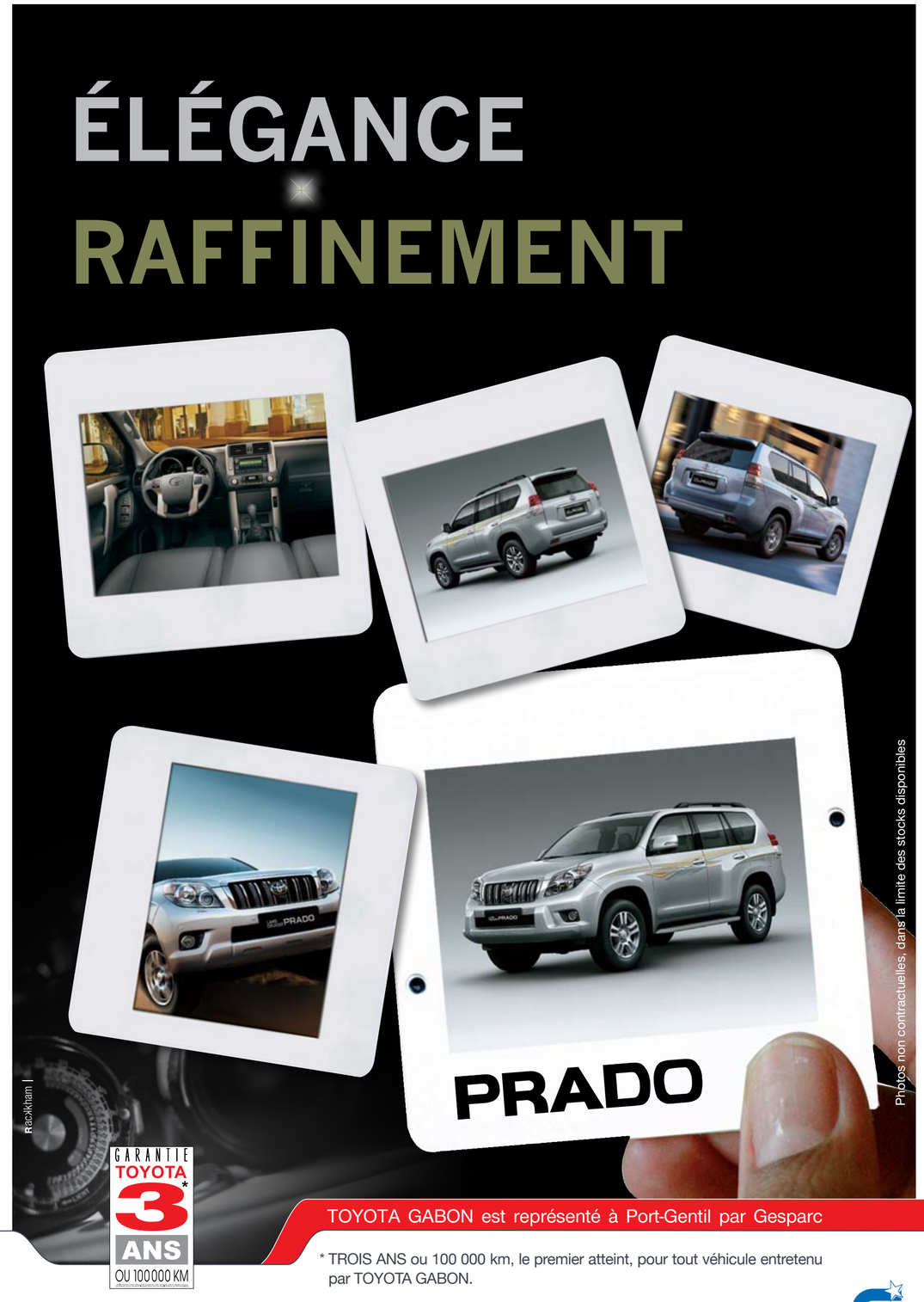

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil par Gesparc

* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

TOYOTA GABON

Nous construisons l'avenir

SOGAFRIC

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 07 08 26 04 / 07 14 01 37 / 06 22 05 69 - email : toyota.gabon@groupesogafric.com - www.toyotagabon.com

PÉTROLE

Maurel et Prom, la belle aventure migovéenne

Arrivée il y a sept ans au Gabon, sur le permis on-shore d'Oumoueyi, dans la région de Lambaréné au potentiel pétrolifère insoupçonné, la compagnie Maurel et Prom a vu son pari couronné de succès avec de belles découvertes qui lui ont permis d'atteindre en 2011 une production moyenne de près de 15 000 barils par jour. Une réussite qui ouvre des perspectives pour la capitale du Moyen-Ogooué, où Maurel et Prom plante déjà les graines d'un petit « boom pétrolier ». Entretien avec Patrice Tauzia, directeur général de la compagnie.

Pouvez-vous nous dresser un bref historique de l'implantation de Maurel et Prom dans la région de Lambaréné ?

Maurel et Prom est installée dans la région du Moyen-Ogooué depuis 2005, date de la signature de notre premier permis avec l'Etat gabonais, le permis d'Oumoueyi, au sud de Lambaréné. Nous avons également deux permis dans l'Ogooué-Maritime, et un dans la Nyanga, soit quatre au total aujourd'hui. Mais notre permis principal est celui d'Oumoueyi, où nous avons commencé l'exploration en 2006, ce qui a donné lieu à la découverte d'huile en 2007 dans le champ d'Onal, à 80 km au sud de Lambaréné, près du lac Ezanga. Nous avons donc procédé à la mise en place des infrastructures de mise en production du champ, avec notamment un pipeline de 120 km qui relie le champ d'Onal à la station Coucal, dans la Ngounié, où il se raccorde au pipeline de Total Gabon pour acheminer le brut vers Port-Gentil. Nous avons également construit le centre de production, la plate-forme de stockage et l'ensemble des infrastructures de base, ce qui nous a permis de lancer la mise en huile d'Onal dès février 2009. La production vendue au Gabon en 2011 a été en moyenne de 14 269 b/j issue essentiellement du champ d'Onal et des champs satellites (Omko, Gwedidi…).

Vos prospections dans cette zone ont été rétribuées par de fructueuses découvertes. Comment envisagez-vous le développement de ces champs dans les années à venir ?

Aujourd'hui nous poursuivons l'exploration, qui est notre cœur de métier. Nous avons notamment engagé une campagne de sismique 3D qui se déroule en ce moment sur le permis d'Omoueyi afin de détecter et d'imager la présence de gisements ; plus précisément la géophysique s'intéresse à l'étude des structures internes via différentes méthodes, dont la sismique réflexion 3 D, qui est réalisée grâce à l'émission d'ondes depuis la surface. Il existe un potentiel important dans cette zone, et la mise en production d'Onal ne nous empêche pas de continuer à mener des campagnes d'exploration très poussées. Au Gabon, nous sommes actuellement l'opérateur pétrolier qui présente la plus importante activité d'exploration.

Parallèlement, nous travaillons à l'amélioration du rendement de notre production actuelle, notamment grâce au processus d'injection d'eau qui permet de dynamiser les puits existants.

Aujourd'hui, Maurel et Prom s'apprête à inaugurer de nouveaux bureaux à Lambaréné et sera sans doute la première entreprise pétrolière à prendre ses marques dans le chef-lieu du Moyen-Ogooué. Lambaréné est-elle appelée à devenir une « cité pétrolière » à moyen ou long terme ?

Il y a une trentaine d'années, la région a connu quelques activités d'exploration, notamment de la compagnie Elf, mais les découvertes étaient assez peu probantes, et en tout état de cause trop faibles à l'époque. Or si nous avons choisi d'explorer cette zone, c'est pour deux raisons simples : d'abord l'amélioration des techniques d'exploration, qui permet aujourd'hui d'obtenir des résultats plus poussés et à moindre coût ; mais aussi l'évolution du contexte économique qui fait que ces zones qui n'étaient pas « séduisantes » pour les majors de l'époque le sont ou peuvent l'être aujourd'hui pour des juniors pétrolières comme nous.

Il y a une vingtaine d'années, l'activité pétrolière au Gabon était essentiellement associée à Port-Gentil, qui concentrait toutes les opérations. Aujourd'hui cela est en train d'évoluer, un certain nombre d'autres régions font l'objet de découvertes significatives. Donc il n'y a pas de raisons que Lambaréné ne profite pas de l'intensification de l'activité pétrolière dans la région. Nos activités et nos découvertes sur Oumoueyi ont d'ores et déjà

attiré d'autres opérateurs dans la région, notamment des compagnies indiennes et italiennes qui ont entamé des campagnes d'exploration dans des permis voisins. La multiplication des opérations d'exploration et de mise en production va, *de facto*, attirer les sous-traitants et générer une activité socio-économique plus dense dans la localité.

Il demeure que pour créer un cadre réellement propice à l'implantation d'opérateurs pétroliers dans la région, l'action des pouvoirs publics est déterminante, afin de développer les infrastructures de bases, notamment les routes et les réseaux de télécommunications, et pour favoriser l'implantation locale de services décentralisés opérationnels. A cet effet, notre implantation dans la région est un premier pas qui doit permettre d'amorcer

un intérêt nouveau pour cette localité et encourager son développement par les autorités. Nous sommes aujourd'hui le seul opérateur à produire dans la région, mais d'autres opérateurs sont déjà en phase d'exploration et les perspectives sont prometteuses.

Pouvez-vous revenir sur la politique sociale mise en œuvre par Maurel et Prom dans les zones où vous opérez ? Quelles sont les retombées socio-économiques de votre activité pour les populations locales ?

Dès l'implantation de Maurel et Prom dans la région, nous avons commencé par réaliser un certain nombre d'actions à destination des populations locales, notamment la construction, la réhabilitation et l'équipement d'écoles et de centres de santé. Ces actions étaient menées de manière spontanée, répondant de façon volontariste à un besoin des populations locales.

Mais depuis 2009, nous avons enregistré un saut qualitatif dans les actions que nous menons en faveur des populations locales, puisque celles-ci s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre d'un plan de développement stratégique, participatif et durable. Les actions que nous menons aujourd'hui sont dont davantage structurées. Nous avons mis en place un cadre stratégique qui nous permet d'identifier avec le concours des populations les besoins réels, de les mettre en synergie avec les objectifs des pouvoirs publics en matière de développement socio-économique et environnemental. Nous sommes donc passés d'une démarche volontariste et spontanée à une démarche structurée et participative. Il s'agit pour Maurel et Prom de suivre une démarche de RSE (Responsabilité sociale et environnementale) en intégrant les préoccupations de toutes les parties prenantes (communauté locale, personnels, sous-traitants, pouvoirs publics). Le développement socio-économique et la préservation de l'environnement sont ainsi intégrés à chaque corps de métier, à chaque étape de notre chaine d'activité.

Concernant la création d'emplois, nous avons multiplié par 10 notre effectif, c'est-à-dire les emplois directs, en passant d'une vingtaine d'employés en 2008 à plus de 200 employés aujourd'hui, dont beaucoup sont de la région. Il faut ajouter à cela les emplois indirects générés par nos activités au plan local, grâce aux nombreux sous-traitants. Mais la création d'emplois est bien sûr tributaire des résultats d'exploration et de production. Et à ce titre, la poursuite intensive des activités d'exploration sur Oumoueyi permet d'espérer la création de nouveaux emplois à moyen et long terme.

Propos recueillis par Johann Freixas

TOTAL GABON

Une nouvelle ère pour Anguille Marine

Installée en janvier dernier par Total Gabon, la nouvelle plate-forme Anguille Marine Nord vient d'être inaugurée par Etienne Ngoubou, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Ressources hydrauliques. Cette structure permettra de maintenir un plateau de production au-delà de 60 000 barils par jour jusqu'en 2018.

Le 29 mai dernier a marqué un tournant historique dans la vie de Total Gabon avec l'inauguration de la nouvelle plate-forme Anguille Marine Nord (AGM-N). Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre du Pétrole, Etienne Ngoubou, de son collègue des Eaux et Forêts, Gabriel Tchango, et du directeur général de Total Gabon, Benoît Chagué. « *L'inauguration de cette nouvelle plate-forme est la preuve que l'histoire du pétrole n'est pas encore terminée au Gabon, car malgré la maturité de nos gisements, nous avons encore des potentialités. Et pour les années à venir, le Gabon restera toujours un pays producteur de pétrole. L'investissement pour l'ensemble du projet de redéveloppement du champ d'Anguille est de plus de 2 milliards de dollars. Réalisé par la société Total Gabon, il participe au maintien du volume de production d'hydrocarbures dans notre pays* », a déclaré Étienne Ngoubou, rassuré sur l'avenir du pétrole gabonais. Construite sur le site de Fos-sur-Mer, commune française située dans le département des Bouches-du-Rhône, la plate-forme a été chargée le 9 décembre 2011 à destination du Gabon, où son installation a démarré le 22 janvier dernier.

Une véritable cure de jouvence

65 km de câbles électriques, 800 tonnes d'acier, 1 200 tonnes de pieux métalliques ont été nécessaires à sa construction qui a débuté le 16 avril 2010, en sus des six mois d'études. Un chantier hors norme qui a mobilisé jusqu'à 300 ouvriers simultanément sur le site, pour un montant global d'environ 150 millions de dollars. Cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme de redéveloppement du champ d'Anguille, qui permettra de prolonger de trente-cinq ans la production de ce site vieillissant ; ce qui constitue un événement exceptionnel pour l'entreprise pétrolière car la dernière construction neuve installée sur le champ d'Anguille remonte à vingt-six ans.

Un ambitieux programme qui s'étalera sur cinq ans pour un coût global de 2 milliards de dollars, avec notamment comme objectif le forage de 41 nouveaux puits, l'amélioration de la qualité des eaux de production, l'électrification des plates-formes Anguille et Torpille et la réduction à 90% du brûlage de gaz sur le champ d'Anguille. « *Cette plate-forme, la première installée au large de Port-Gentil près de vingt ans plus tard, incarne le nouvel élan dans la production du pétrole au Gabon pour Total Gabon. Cette infrastructure favorisera une meilleure récupération des hydrocarbures dans ce champ pétrolier mature. Elle permettra aussi de relever les défis d'une croissance pétrolière durable. Une relance qui nous fera également retrouver notre place de premier opérateur* », a annoncé Benoît Chagué.

De fortes attentes en matière de production off-shore

Le patron de la compagnie pétrolière a annoncé que tous les champs matures de sa société bénéficieront du même type d'investissements dans les années à vernir. Il mise aussi dans l'exploration de nouveaux champs en mer profonde. « *Cet élan, nous l'espérons, sera suivi par le forage en offshore profond sur le permis de Diaba qui débutera en 2013. Après Anguille, l'expérience ainsi acquise pourrait être reproduite sur d'autres champs en exploitation de Total Gabon, pour continuer à produire des champs marqués par la maturité* », a-t-il poursuivi. C'est à partir de la nouvelle plate-forme que la phase 3 du projet de redéveloppement devra forer 21 puits supplémentaires. La production incrémentale attendue permet au major pétrolier de maintenir un plateau de production au-delà de 60 000 barils par jour jusqu'en 2018.

Pour rappel, le champ Anguille, découvert en 1962, est entré en production en 1966. Il est situé à 18 kilomètres de Port-Gentil par 30 mètres de profondeur d'eau sur la concession de Grand Anguille Marine détenue à 100% par Total Gabon et régie par la Convention d'établissement qui a été renouvelée en juillet 2007 pour vingt-cinq ans. Le projet consistait à accroître le coefficient de récupération d'huile du champ de 13% à 23% grâce à l'installation de nouvelles infrastructures en mer et le démantèlement de certaines unités de traitement obsolètes. En plus de quatre-vingt ans d'aventure pétrolière, le Gabon produit l'essentiel de son pétrole sur des permis *on-shore* (à terre). Anguille est le tout premier champ pétrolier en mer.

S'élevant à 18 millions de tonnes en 1997, la production pétrolière gabonaise a ensuite connu un grave déclin. Elle oscille entre 12 et 13 millions de tonnes depuis le début des années 2000. Pourtant, le pétrole finance encore le budget de l'Etat gabonais à 60%. Première entreprise gabonaise et partenaire du développement pétrolier du pays depuis soixante ans, Total Gabon figure aussi au premier rang des partenaires du développement durable au Gabon, par une action soutenue dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, de la diversification économique et de l'écotourisme.

Stevie Mounombou

DÉCOUVERTE

Le PWCS, l'alternative africaine à la fibre optique

Une technologie qui permet de distribuer les trois services de téléphonie, Internet et images, sans recourir au moindre câblage à partir d'une connexion haut débit satellitaire… C'est le PWCS (*Polyvalent Wireless Communication System*), la géniale trouvaille de Victor Kossikouma Agbégnénou, un Togolais de la diaspora africaine installé en France. Une innovation majeure qui, paradoxalement, peine encore à être soutenue sur le continent africain…

Rien ne prédestinait Victor Agbegnenou, vétérinaire de formation, diplômé de l'Académie de Moscou et de l'Ecole supérieure de Maisons-Alfort en France à être l'auteur d'une telle invention. Quoique… La quarantaine révolue, le Togolais est déjà dépositaire de quatre brevets d'invention dans le domaine médical ! Et une chose est sûre : encore trop onéreuse sur le continent africain, la fibre optique devrait faire face dans les années à venir à la concurrence du PWCS. Brevetée depuis 2004 au terme de dix années de recherche assidue, cette technologie, qui équipe déjà l'université de Ouagadougou et le siège de l'Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa), promet des lendemains meilleurs pour le continent africain. Issu des technologies du groupe Thales, le PCWS utilise les hyperfréquences et se présente comme « *une fibre optique à travers les airs* ». En termes pratiques, il permet des appels locaux potentiellement gratuits dans la zone de couverture d'une antenne. « *Le point fort de PWCS, c'est qu'il offre non seulement une solution en matière d'internet à haut débit, mais aussi trois autres services : la téléphonie locale gratuite, la télévision numérique et la radio* », explique Victor Agbegnenou, directeur général de la start-up Ka Technologies, qui développe ce système.

Des économies notables sur les coûts d'installation

« *Le PWCS est une technique de ligne de vue. Cela signifie que le signal est transmis entre deux antennes, celle d'un émetteur et celle d'un récepteur, et que le message ne passe entre ces deux points qu'en l'absence d'obstacle, comme un bâtiment ou un relief. En cas d'obstacle, on ajoute un relais. Le récepteur est ensuite relié à l'utilisateur par câblage, optique ou non. L'abonné, muni d'un décodeur, peut alors bénéficier d'une offre Triple Play. Chaque récepteur peut également devenir un émetteur relais, ce qui permet la création d'un réseau dense et ce jusqu'au dernier kilomètre, souvent très cher à raccorder en fibre optique* », explique son promoteur, Lebon Ngounou, qui dirige la société camerounaise IdreamGroup, en charge de commercialiser cette technologie en Afrique. Pour son promoteur, la technologie radio nécessite peu de temps d'installation, contrairement à la fibre optique, qui doit prendre en charge la réalisation de tranchées et donc le coût de travaux en génie civil. D'autre part, les antennes, qui ne mesurent « *pas plus de 18 centimètres* », sont disposées sur des infrastructures déjà existantes et ne nécessitent que rarement la construction de tours.

Le système de communication du siècle ?

Reconnu comme l'alternative la plus économique du marché pour résorber la fracture numérique tout en assurant une capacité et des débits comparables à ceux de la fibre optique, et ceci pour un coût jusqu'à 10 fois inférieur, le PWCS permet de gérer le dernier kilomètre du réseau de distribution, le plus coûteux en infrastructures. De quelle manière ? Une borne intègre en amont tous les types de données (issues du satellite, de la fibre optique, du fil cuivré ou des faisceaux hertziens). La redistribution dans les foyers s'effectue ensuite sans fil, via des bandes de fréquences. Plus besoin de paraboles individuelles ni de multiples abonnements. Fini les installations onéreuses pour la connexion à internet et pour la télévision chez les particuliers. En mettant au point ce qui pourrait bien être le système de communication le plus ambitieux de ce début de siècle, Victor Agbegnenou s'est lancé un défi : le téléphone pour tous, accessible partout, à bas prix et parfois gratuit en appel local. Ce sera le téléphone des peuples, peut-être du siècle. Une création 100% africaine pour désenclaver les zones reculées et rétrécir la fracture numérique entre riches et pauvres.

Légende

Une intégrité à l'épreuve des dollars

Toutefois, pendant que les multinationales courtisent l'inventeur, les dirigeants africains, eux, ne se bousculent pas, du moins pour le moment, autour de cet outil révolutionnaire. En effet, Victor Agbegnenou s'est vu proposer par les Américains et Suisses le rachat de son brevet contre des millions de dollars. Mais il leur oppose un refus, son souci premier étant de privilégier le continent. « *Ils sont venus me voir dans mon labo situé au sous-sol d'un immeuble sur l'avenue des Champs-Elysées à Paris. Après de longues heures de discussions tendues* », confie-t-il, « *je leur ai dit que même si je devais vendre la licence, cela serait assorti d'une condition indiscutable : qu'ils acceptent d'exploiter le produit partout ailleurs dans le monde à l'exception de l'Afrique, me laissant ainsi le droit de traiter en personne avec le continent noir* ». Mais face à l'intransigeance de ses visiteurs qui tenaient à retourner à tout prix à New York avec le brevet, l'inventeur a mis fin au deal : « *Vous savez, je suis déjà dans une cave, je ne peux pas descendre plus bas !* » Le produit, qui, selon les experts, a trente ans d'avance sur ceux des Occidentaux, est pourtant prêt à passer à sa phase industrielle.

Du lobbying pour soutenir la promotion du produit

Pendant ce temps, l'inventeur fait l'amer constat que les autorités africaines sont paradoxalement réticentes à ouvrir les espaces nationaux et à accorder les autorisations officielles nécessaires. « *Les Africains traînent les pieds à cause de leur incrédulité face à une invention africaine. D'autre part, les dirigeants ont signé avec des équipementiers occidentaux des contrats qu'ils ne comprennent pas, et préfèrent jouer la prudence, quand ce n'est pas de l'hostilité ouverte* », explique Victor Agbegnenou. Il exhorte de ce fait les Africains à regarder la science avec objectivité, et à faire ce qui doit l'être pour résoudre les problèmes de leurs concitoyens : « *L'Afrique doit comprendre qu'elle ne peut compter que sur la matière grise de ses enfants, et qu'il n'y a pas d'aide qui puisse la sortir de sa situation.* » D'où l'appel lancé à l'endroit des personnalités dont l'opinion compte (Nelson Mandela, Joaquim Alberto Chissano, Koffi Annan, etc.), mais aussi le Conseil des sages de l'UA, la Fondation Mo Ibrahim, les élites africaines de la diaspora, afin qu'ils accompagnent la promotion de ce produit stratégique auprès des décideurs politiques du continent.

Stevie Mounombou

SHOPPING HIGH-TECH

Galaxy S3 : Samsung met la barre très haut !

Après plusieurs mois d'attente, Samsung a dévoilé le dernier-né de ses smartphones : le Galaxy S3. Décryptage de la nouvelle référence des téléphones sous Android, qui affiche des caractéristiques époustouflantes.

Après le Galaxy S et le Galaxy S2, Samsung a dévoilé la nouvelle itération de sa gamme avec le Galaxy S3. Le nouveau smartphone a été présenté à la faveur d'une grande conférence, le 3 mai dernier à Londres, en Angleterre. Près de 2 000 personnes, des journalistes et bloggeurs du monde entier, ont assisté à cet événement. L'occasion de revenir plus en détail sur les caractéristiques de ce bijou technologique.

Ce dernier est composé d'un écran 4,8 pouces Super Amoled HD avec une résolution 1280 x 720 px ; d'un appareil photo de 8 mégapixels et d'une caméra frontale de 1,9 mégapixel ; d'un processeur quadri-cœur Exynos 4 Quad ; 1 Go de RAM ; et 16, 32 ou 64 Go de stockage avec le support d'une carte microSD. D'une épaisseur de 8,6 mm et d'un poids de 133 g, il est disponible en bleu et en blanc. En outre, sa batterie de 2100 mAh devrait lui permettre de disposer d'une bonne autonomie.

Le Galaxy S3 embarque Android 4 alias Ice Cream Sandwich avec l'interface TouchWiz (que l'on connaissait déjà sur le Galaxy SII), avec notam ment NFC et Wifi Direct. Ces dernières caractéristiques faciliteront grandement le partage de fichiers entre les téléphones.

Des fonctionnalités nouvelles

En termes de nouveautés, la nouvelle bête est livrée avec S Voice, un assistant vocal (qui n'existe pas en natif sur Android) disponible en huit langues, dont le français, qui permettra de contrôler son téléphone à la voix. Il est notamment possible de lui demander des nouvelles de la météo, d'envoyer un SMS à un contact du carnet d'adresses, de régler l'heure du réveil ou de lancer une application. Vous préférez prendre une photo ? Demandez alors à S Voice de prendre ce cliché, et l'appareil photo de votre Galaxy S3 se lance instantanément et prend vingt photos en mode rafale ! Dès lors, vous n'avez plus qu'à choisir la meilleure parmi cette liste.

Autre innovation, Stay Smart, qui utilise même la caméra frontale pour vérifier si on le regarde et ainsi décider si l'écran doit rester actif ou non. Une fonctionnalité qui devrait permettre de prolonger son autonomie. Le fabricant coréen a également amélioré la fonction Beam de Android 4, qui permet initialement de partager des liens en supportant le partage de fichiers entre les Smartphones via les puces NFC (un fichier de 1 Go se transfère dans les trois minutes). La fonction Cast Group, quant à elle, se chargera de partager l'écran de votre téléphone avec d'autres personnes sur le même réseau et permettra à ces dernières d'ajouter des annotations et commentaires. Utile pour une réunion avec des collègues. Avec le Galaxy S3 et sa nouvelle gamme d'accessoires, que Samsung espère vendre comme des petits pains, le fabricant sud-coréen compte dépasser la barre des 40 millions de Galaxy S1 et S2 vendus.

Le succès déjà au rendez-vous

Toutefois, comme l'iPhone 4S à sa sortie, le nouveau fleuron de la marque coréenne a été confronté aux critiques. D'aucuns estiment en effet que Samsung ferait mieux d'innover techniquement au lieu de se baser sur la stratégie marketing de son grand concurrent, Apple. « *Samsung se rapproche de plus en plus d'Apple en faisant beaucoup de bruit pour pas grand-chose et en poussant à la consommation, alors que les seules innovations réelles du S3 sont logicielles et pourraient donc être portées sur S II... Ce que Samsung empêche, à l'image du S Voice qui est réservé au nouveau Galaxy S3...* », avance un de nos confrères. Qu'à cela ne tienne, le succès est déjà au rendez-vous pour ce smartphone.

Selon l'institut GFK, le Galaxy S3, qui est disponible depuis le 29 mai à un prix de 600 à 650 euros, s'est déjà placé en quatrième position des ventes de Smartphones en France au bout de huit jours de commercialisation ! Un premier succès pour le fer de lance du constructeur sud-coréen qui devrait sûrement se placer en première position d'ici quelques semaines. En attendant la sortie de l'iPhone 5 dont il est l'un des concurrents directs, le Galaxy S3 frappe un grand coup, s'impose clairement comme la nouvelle référence des téléphones Android, et reprend aisément le flambeau de son prédécesseur.

Stevie Mounombou

UNIVERSITÉ FRANCO-GABONAISE SAINT-EXUPÉRY DE LIBREVILLE

« Des diplômes à moindre coût, mais pas à moindre valeur »

En marge de la deuxième conférence mondiale du réseau Unitwin de la chaire Unesco, le projet de création d'une université franco-gabonaise à Libreville a pris forme. L'université Saint-Exupéry, qui devrait accueillir ses premiers étudiants dès la rentrée d'octobre, permettra de valider des diplômes français depuis Libreville. Entretien avec le professeur Raymond Mayer, chef de file du projet et anthropologue renommé, notamment pour ses travaux sur la parenté au Gabon.

Du 1er au 7 juin dernier, Libreville a accueilli la deuxième conférence mondiale du réseau Unitwin de la chaire Unesco dédiée à la culture, au tourisme et au développement durable. Pouvez-vous nous présenter ce réseau et l'objectif poursuivi par ce type de conférence ?

Un réseau Unitwin est attaché à une chaire créée en partenariat avec l'Unesco au niveau des universités du monde entier. Une chaire Unesco est attachée à une université précise, mais le réseau qu'elle déploie autour d'elle est potentiellement mondial. La chaire Unesco qui s'est réunie au cours de cette conférence est pilotée par l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne. Elle est dédiée à la culture, au tourisme et au développement, mais son point focal est le tourisme, notamment le tourisme culturel et celui axé sur le développement durable. C'est la raison pour laquelle cette université organise tous les deux ans une conférence internationale qui réunit toutes les universités affiliées au réseau.

Il s'agit donc cette fois-ci de 25 universités du monde entier – notamment d'Argentine, d'Australie, de Russie, d'Israël, de Roumanie, d'Italie, du Maroc, de Centrafrique, du Sénégal, du Portugal et de France… – qui ont toutes en commun d'avoir une formation dans la filière tourisme. C'est une chaire relativement jeune, qui date de 2001, et la première conférence mondiale a eu lieu il y a deux ans au Québec. Pour cette deuxième conférence, c'est donc le Gabon qui a abrité ces assises sur les sites de Libreville et la Lopé. Elles ont permis d'échanger sur le thème « Tourisme et développement durable », et plus précisément sur « Le tourisme, moteur du développement durable sur les sites du patrimoine mondial de l'Unesco ».

S'agissant de la chaire Unesco, les travaux se concentrent sur la liste des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est pour cette raison que le Gabon a été choisi car il peut se prévaloir, avec le site de la Lopé, d'un site inscrit sur cette fameuse liste, au double titre de « site naturel », avec le parc national et sa faune, et de « site culturel », avec ses gravures rupestres.

En effet, à l'époque où ce site a été inscrit, en 2006, seuls dix dans le monde étaient enregistrés au double titre « nature » et « culture ». On dénombre une multitude de sites classés simplement sur le plan « naturel » ou sur le plan « culturel », mais il y a très peu de sites mixtes. La Lopé en fait partie.

Quels ont été les résultats de ces assises ?

Les différentes communications ont été axées sur les études quantitatives et qualitatives de la fréquentation des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco sur les cinq continents. Il s'agissait de comprendre qui les visite, et de quantifier leur fréquentation en fonction des infrastructures et des services offerts sur ces différents sites. Cela nous intéresse particulièrement au Gabon, par souci de développer la fréquentation, encore relativement faible, de la Lopé. En effet, on ne compte que 800 nuitées par an sur celui-ci, pour un potentiel de 25 000 nuitées. Autrement dit, son niveau de fréquentation actuel n'est qu'à 3% du niveau d'exploitation optimum. Cette situation est due notamment à un manque de communication à l'international, et il faut que le rapport qualité-prix soit compétitif par rapport à la concurrence régionale, comme le Kenya et l'Afrique du Sud, par exemple. A cet effet, le label de « patrimoine mondial de l'Unesco » peut être un plus : c'était l'objet d'une partie des communications de cette conférence.

Dans le cas du Gabon, on a remarqué un pic de fréquentation en 2007-2008, consécutif au classement du site à l'Unesco, mais la courbe est ensuite revenue à son niveau antérieur. Durant notre conférence, certains exposés, notamment celui de Nar Guèye (de l'université Jean-Moulin-Lyon-3), ont également abordé les normes suivant lesquelles devait s'opérer le développement touristique afin qu'il soit conforme à la durabilité de l'environnement, mais aussi qu'il fasse progresser le bien-être des populations. Sur le site de Lopé, on recense environ 3 000 villageois. Nous ne pouvons pas les écarter *manu militari* de la gestion de ce parc et des activités touristiques qui s'y déploient. Un codéveloppement durable s'impose.

Pour le Gabon, quelles sont les perspectives en matière de jumelage d'universités sur des formations capables de fournir des compétences locales dans ce secteur du « tourisme vert » ?

Notre principal projet en matière de développement durable et d'économie verte est de jumeler des établissements d'enseignement supérieur permettant de préparer au Gabon des diplômes internationaux et, en ce qui nous concerne, des diplômes d'universités françaises. L'idée n'est pas nouvelle puisqu'il y a déjà des établissements privés qui ont signé des partenariats partiels, dans certaines filières, avec des universités françaises. En revanche, notre projet spécifique est de créer un établissement qui propose des filières qui soient toutes diplômées par une université française. L'enjeu, c'est de préparer sur place des diplômes français sans quitter le Gabon, ce qui revient à faire venir des enseignants des universités françaises pour un tiers des temps de formation, ce qui correspond au coefficient exigé par ces universités partenaires pour délivrer le diplôme français. Par conséquent, deux tiers des temps d'enseignements seront assurés par des compétences gabonaises, et nous les avons.

Exergue

Il se trouve justement que l'université Lyon-3 a organisé une école d'été pour tous les personnels des collectivités territoriales, qui s'est déroulée l'an dernier au mois de mars. C'est Lyon-3 qui démarrerait, à la faveur de notre nouvelle université, une formation structurelle et durable, et non plus simplement ponctuelle comme c'est le cas dans l'organisation d'une « université d'été » précisément.

La troisième filière que nous privilégierons concernera le thème de la « culture à l'international ». Elle permettra de former des producteurs culturels car nous avons besoin de professionnels pour communiquer aux niveaux national et international sur l'ensemble des ressources culturelles du pays. On sait que l'Afrique a des ressources infinies sur ce plan, et nous rappelons sans arrêt que l'industrie culturelle aux Etats-Unis génère plus d'activité et d'emplois que la métallurgie ! On ne voit pas pourquoi les pays les plus développés génèrent des bénéfices dans ce domaine alors que l'Afrique, avec la richesse et la diversité de son patrimoine culturel, n'arrive pas à produire les emplois et la valeur ajoutée correspondants. La matière de base existe, il suffit de la promouvoir sur le plan international. Que ce soit par les danses, les musiques, les objets ou les masques qui, eux, sont déjà sur le marché international de l'art, et sur lesquels aucun Africain n'a

Le second aspect important, c'est que cette université serait homologuée par la Chambre de commerce gabonaise, par la Confédération patronale gabonaise (CPG) et par l'Organisation patronale gabonaise (OPG), parce qu'elle prépare exclusivement à des masters professionnels, et dans des filières prioritaires qui répondent à des besoins nationaux. Il s'agit donc d'esquiver les contingences des études à l'extérieur et des frais élevés qu'elles comportent. Grâce à cette université, nous pourrons proposer des diplômes à moindre coût, mais pas à moindre valeur, et adaptés aux besoins du marché du travail national.

Quelles sont les filières concernées ?

Les filières principales seront d'abord le « développement durable », avec des parcours de spécialité « gestion des déchets », « filière bois », « filière énergies renouvelables », etc. Il y aura également une filière « collectivités territoriales », attachée à la formation des cadres territoriaux pour les communes et les assemblées provinciales. Il se trouve justement que l'université Lyon-3 a organisé une école d'été pour tous les personnels des collectivités territoriales, qui s'est déroulée l'an dernier au mois de mars. C'est Lyon-3 qui démarrerait, à la faveur de notre nouvelle université, une formation structurelle et durable, et non plus simplement ponctuelle comme c'est le cas dans l'organisation d'une « université d'été » précisément.

La troisième filière que nous privilégierons concernera le thème de la « culture à l'international ». Elle permettra de former des producteurs culturels car nous avons besoin de professionnels pour communiquer aux niveaux national et international sur l'ensemble des ressources culturelles du pays. On sait que l'Afrique a des ressources infinies sur ce plan, et nous rappelons sans arrêt que l'industrie culturelle aux Etats-Unis génère plus d'activité et d'emplois que la métallurgie ! On ne voit pas pourquoi les pays les plus développés génèrent des bénéfices dans ce domaine alors que l'Afrique, avec la richesse et la diversité de son patrimoine culturel, n'arrive pas à produire les emplois et la valeur ajoutée correspondants. La matière de base existe, il suffit de la promouvoir sur le plan international. Que ce soit par les danses, les musiques, les objets ou les masques qui, eux, sont déjà sur le marché international de l'art, et sur lesquels aucun Africain n'a de prise actuellement. C'est aussi le cas de l'art gabonais, pourtant au sommet de la cotation internationale.

Reste la question des financements de tels projets…

Evidemment, faire venir des enseignants de France a un coût. Aujourd'hui, nous avons estimé les frais d'écolage et d'inscription à environ 2 millions de francs CFA. Ce n'est pas donné, mais le moindre billet pour la France coûte déjà la moitié de cette somme, et les frais d'entretien d'un étudiant en France sont infiniment plus élevés. Nous sommes donc en train de négocier avec les instances compétentes, en particulier l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG), pour une prise en charge partielle ou totale de ces frais, dans le cadre de filières particulièrement bien adaptées à l'adéquation formation-emploi. La même disposition vaut pour les fonctionnaires de la catégorie A2 qui souhaiteraient effectuer un stage diplômant français sans avoir à quitter le Gabon.

Le calendrier des inscriptions et des formations est-il déjà établi ?

Les préparatifs sont très avancés. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la rentrée est fixée au 1er octobre de cette année. Le partenariat avec Lyon-3 est prêt, les filières prioritaires sont prévues et nous pensons démarrer avec une dizaine de masters professionnels. Nous recruterons sur dossier et sur concours durant le mois de septembre. La première vague aura lieu du 5 au 7 septembre, la deuxième du 12 au 14, et la troisième du 19 au 21. Le compte à rebours est lancé et les renseignements peuvent être obtenus via l'adresse mail* et le site de cette nouvelle université.

*** Pour plus de renseignements : universiteufg_stexupery@yahoo.fr**
Téléphone : (00 241) 06 65 25 39.

Propos recueillis par Johann Freixas

Les 9 masters en détail

MASTER 2 FRANCOPHONIE ET MONDIALISATION
Avec 3 parcours professionnels :
- Développement durable et Economie sociale et solidaire.
- Collectivités locales, Décentralisation et Relations internationales.
- Culture et Relations internationales.

MASTER 1 EN PARCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE
A choisir entre plusieurs spécialités :
- Gestion des déchets ménagers, industriels et hospitaliers.
- Transformation du bois.
- Pétrole : de l'énergie fossile aux énergies solaires et renouvelables.
- Communautés locales et développement durable.
- Tourisme et développement durable.

MASTER 1 EN PARCOURS COLLECTIVITÉ LOCALE, DÉCENTRALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

MASTER 1 EN PARCOURS CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES
Avec 2 parcours professionnels :
- Infographie et Vidéographie.
- Inventaire et Promotion du patrimoine.

MASTER 1 PARCOURS PROFESSIONNEL INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE

MASTER 1 PARCOURS PROFESSIONNEL ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

MASTER 1 PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

MASTER 1 PROFESSIONNEL FISCALITÉ DOUANIÈRE

MASTER ASSURANCES
(en convention avec l'Institut des assurances de l'université Lyon-3)

Pour le business?

BGFIBank évidemment.

La gestion d'une entreprise, le développement des PME/PMI et le fonctionnement des institutions induisent des besoins spécifiques et requièrent une attention particulière. BGFIBank vous écoute, vous accompagne dans tous vos projets et vous facilite les opérations bancaires partout dans le monde.

www.bgfi.com

BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir